

AVANT PROPOS

La dernière version de l'Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique (IPST) national a pour année de référence 2000. Malheureusement, les données recueillies n'ont pas été publiées pour des raisons inconnues. Elle a fait suite à celles de 1985, 1987 et 1989 qui elles aussi n'ont pas pu être utilisées ni dans la définition ni dans la mise en œuvre de la politique scientifique et technologique nationale, préalable pour le développement durable d'un pays.

En 1990, un autre Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique national a pu être réalisé et publié sous l'égide du Conseil National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Créé en mars 1990, ce Conseil avait pour mission de planifier et de coordonner toutes les activités de promotion de la recherche, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de science et de technologie.

Là aussi, cette politique n'a pas pu être clairement définie et la crise socio-politique qui a longuement secoué le pays n'a fait qu'empirer la situation.

Dans le but de redynamiser le secteur de la recherche scientifique et technologique, un atelier national sur la Science, la Technologie et la Recherche dont l'objectif était de poser les jalons de l'élaboration d'un Plan Stratégique de Développement de ce secteur au Burundi a été organisé les 29 et 30 janvier 2009.

En dates des 19 et 20 novembre, un atelier-exposition sous-régional sur la Science, la Technologie et la Recherche a été tenu. Son objectif principal était de démontrer les capacités scientifiques et technologiques des trois pays de la CEPGL, de définir et asseoir le rôle de la science, la technologie et la recherche pour un développement durable dans notre sous-région.

De plus, un mécanisme institutionnel chargé d'élaborer le projet de Politique Nationale de la Science, la Technologie et la Recherche est établi au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Ce mécanisme est composé du Comité de Pilotage de la Politique de la Science, la Technologie et la Recherche (CPSTR) et de la Cellule Opérationnelle d'Elaboration de la Politique de la Science, la Technologie et la Recherche (COEP).

C'est sous la supervision de ce Comité de Pilotage de la Politique de la Science, la Technologie et la recherche que le Département de la Recherche Scientifique a effectué des descentes dans les institutions d'enseignement supérieur et dans certains centres de recherche et services scientifiques et/ou technologiques en vue de recueillir des données qui permettent d'actualiser les données de l'IPST.

Mais il faut noter que certains institutions, centres de recherche et services scientifiques et/ou technologiques, n'ont pas répondu au questionnaire leur adressé. Même parmi ceux qui ont répondu, il y en a qui ont donné des informations incomplètes.

Malgré cela et bien que le projet n'ait pas été exécuté comme conçu, nous osons croire que les résultats présentés dans ce document pourront éclairer le lecteur ou l'utilisateur sur l'état de la Science, la Technologie et la Recherche au Burundi.

Nous nous en voudrions beaucoup si nous terminions notre avant propos sans remercier vivement l'UNESCO qui ne cesse de soutenir le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin que la Science, la Technologie et la Recherche soient une réalité pour un développement durable au Burundi.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux Institutions d'enseignement supérieur et aux différents centres de recherche et services scientifiques et/ou technologiques qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Sans leur contribution, ce travail n'aurait pas vu le jour.

A tous ceux qui, de près ou de loin ont facilité la réussite de ce travail, nous disons « grand merci ».

Que la Science, la Technologie et la Recherche soient une réalité au Burundi.

INTRODUCTION

Toute politique scientifique et technologique à l'instar des autres politiques de développement, vise le mieux être de la population.

Son objectif ultime est de faire en sorte que les énergies nationales en termes de ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières consenties en faveur de la recherche scientifique et du développement technologique aient un potentiel raisonnable de rapporter à l'État des retombées telles que la qualité de la vie des populations en soit améliorée.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, ce ne sont pas les orientations générales ou les recommandations qui sont difficiles à exprimer. Cependant, et c'est le moins qu'on puisse dire, les différentes orientations doivent s'appuyer sur des données fiables, vérifiables et contrôlables.

Parmi ces données, l'Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique (IPST) est sans doute la source principale sur laquelle doit s'appuyer l'élaboration de la Politique Scientifique et Technologique dans un contexte donné ainsi que la prise de décisions optimales.

Mais qu'est-ce au juste un Potentiel Scientifique et technologique ?

C'est l'ensemble des ressources organisées dont un pays dispose pour des besoins de découverte et d'invention mais aussi et surtout pour l'apport des solutions aux multiples défis et problèmes que pose souvent l'application de la science et de la technologie au service du développement.

D'aucuns peuvent également s'interroger sur le bien-fondé de la parution d'une nouvelle version d'inventaire après celle de 1990.

D'une part, la banque de données sur l'I.P.S.T doit être régulièrement mise à jour afin de permettre une évaluation, des études de conjoncture, des analyses prévisionnelles ainsi que les réajustements qui s'imposent.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme général, le Gouvernement du Burundi prévoit d'élaborer un plan stratégique de la Science, la Technologie et la Recherche pour que ces dernières soient effectivement un instrument d'un développement durable.

De plus, cette stratégie est conforme à la déclaration du huitième Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu à Addis-Abeba en janvier 2007, visant la promotion de la science et de la technologie et au « Plan d'Action consolidé sur la Science et la Technologie en Afrique ».

L'évaluation de l'état de la Science et de la Technologie au Burundi va enclencher le processus pour passer :

- à la Formulation de la Politique Nationale sur la Science, la Technologie et la Recherche ;
- à l'élaboration d'un Plan d'Action National de développement de la la Science, la Technologie et la Recherche ;

- à la Formulation d'un Cadre Institutionnel adapté pour la mise en œuvre du Plan d'Action.

Le Département de la Recherche Scientifique a donc effectué des descentes dans les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les services scientifiques et/ou technologiques en vue d'évaluer, l'état de la science, de la technologie et de la recherche au Burundi.

Les descentes ont été organisées en 3 étapes :

- Du 13 au 14 août 2008
- Du 27 au 30 avril 2009
- Du 15 au 24 décembre 2009 : dernière descente effectuée en vue de compléter les données en rapport avec les ressources humaines, les laboratoires ainsi que les bibliothèques.

A. PRESENTATION DETAILLEE DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

I. ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A. Cadre légal : Décret n°100/101 du 18/10/1977 (Fusion de 3 anciennes formes existantes)

B. Divisions de l'établissement

L'Université du Burundi est composée de 8 facultés et de 5 instituts subdivisés en départements.

Facultés :

1. Facultés des Lettres et Sciences Humaines

- Département Anglais
- Département Français
- Département Africain
- Département de Géographie
- Département d'Histoire

2. Facultés des Sciences Economiques et Administratives

- Economie Rurale (ECORU)
- Economie Politique (ECOPO)
- Gestion et Administration
- Statistiques (financé par PAGE)

3. Faculté des Sciences

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biologie
- Sciences de la Terre

4. Faculté de droit

5. Faculté des Sciences appliquées

6. Faculté d'Agronomie

- Département Economie Rural
- Département Production végétale
- Département Production animale
- Département Alimentaire
- Département Aménagement du Milieu et Ecologie

7. Faculté de Médecine

8. Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Instituts :

1. Institut Supérieur de Commerce (ISCO)
2. Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)
3. Institut Technique Supérieur (ITS)
4. Institut de Pédagogie Appliquée (IPA)
5. Institut d'Education Physique et Sports (IEPS)

C. Conseil d'Administration

Il existe. Son rôle n'a pas été précisé.

D. Ressources humaines

Le personnel de l'Université du Burundi est essentiellement composé par :

145 docteurs dans tous les domaines

65 maîtrises dans tous les domaines

64 Licenciés dans tous les domaines

Parmi ce personnel, tous les docteurs consacrent 50 % du temps aux travaux de recherche dans le domaine de l'enseignement.

E. Bibliothèque et laboratoires

1. L'Université du Burundi possède la bibliothèque centrale du Burundi avec environ 240.000 livres dont l'édition la plus récente est 2008. Elle possède également 7 bibliothèques de Facultés/sections et département. Ces ouvrages sont de tous les domaines car n'importe quelle faculté ou Institut y trouve sa documentation.

Elle a une revue scientifique en 2 séries :

- Série Sciences humaines : on est au n°14, le n° 13 ayant paru en 2007.
- Série Sciences exactes : on est au n°23 depuis la création de l'Université du Burundi, les n°21 et 23 ont paru en 2007.

L'Université du Burundi possède également un équipement informatique composé de 25 ordinateurs

2. L'Université du Burundi compte 4 laboratoires :

- Un laboratoire de la faculté d'agronomie
- Trois laboratoires pour la faculté des sciences répartis pour les départements de Physique, de Chimie et de Biologie.

L'équipement des laboratoires est constitué principalement par :

- ❖ Plusieurs paillasses
- ❖ Bain Marie
- ❖ Rota vapeurs
- ❖ Distillateurs
- ❖ Hottes
- ❖ Etuves
- ❖ Réfrigérateurs
- ❖ Aquarium
- ❖ Microscopes
- ❖ Balances

Il faut remarquer que cet équipement date des années 1960 et que tous les appareils ci-haut cités sont en panne.

En vue d'améliorer le rendement des sciences et de la recherche, il faut rééquiper ces laboratoires.

3. les centres de recherche par faculté

- Faculté des Sciences: CURBA, CURDIF, CURPHAMET, CRUST, CRUEA, Jardin Botanique
- Faculté des Sciences Appliquée : CEMEM
- Faculté d'Agronomie : CURPEL, CERDA, ICEGEB/IRI, CETA
- Faculté de Médecine : CEFORMI, CURMES
- Faculté des Sciences Economiques et Administratives : CURDES
- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education : CRIDIS
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines : CELAB, CEBELCO, CERAM, CREDSR

Les résultats de recherche ne sont pas satisfaisants.

La plupart de ces centres sont des bureaux d'études, exécutant de marchés de la FAO, de Santé Publique, de formation, etc.

F. Ressources financières pour la recherche

Pour le fonctionnement de l'Université du Burundi les ressources financières proviennent :

- de l'Etat.
- des honoraires perçus après travaux de consultance effectués par les chercheurs
- des Dons et financements par des organisations nationales et internationales ou des Associations.
- de la Direction de la recherche de l'Université du Burundi.

G. RECHERCHE AVANCEE

Formation de 3^{ème} cycle :

- Faculté des Sciences : DEA en Physique et en Mathématiques
DESS en Biologie Appliquée
- Faculté de médecine : Doctorat en Médecine
- Faculté des Lettres : DESS,
- Faculté de Droit : DESS en Droit de l'homme

H. Unité statistique

L'unité statistique n'existe pas

I. Coopération avec d'autres établissements

Il existe une coopération avec : CUD, CTB, AUF, PARES, VLIR, Chaire UNESCO et le Réseau documentaire.

K. Contraintes majeures

- Manque de financement
- Manque d'équipement des laboratoires.

I.2 ECOLE NORMALE SUPERIEURE

A. Cadre légal : Décret n°100/100 du 2 mars 2007 (modification du décret 100/011 du 10 janvier 2007)

B. Divisions de l'établissement

3 départements comptant 7 sections :

- Département des Sciences naturelles : Maths- Physique, Bio- Chimie
- Département des Sciences appliquées : Génie mécanique, Génie civil, Génie électrique
- Département des Langues et Sciences humaines, Anglais - Kirundi, Français- Kirundi

C. Conseil d'Administration

Il existe. Son rôle n'a pas été précisé.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre	Domaine de spécialisation
Doctorat ou niveau similaire	4	-
Master ou Maîtrise	13	-
Licence ou équivalent	22	-
Diplôme du 1 ^{er} cycle universitaire	-	-
Diplôme 2 ^{ème} cycle universitaire	3	-
Ingéniorat	10	-
Autres	-	-

E. Ressources matérielles

- Locaux : 2 campus
- Equipement informatique : 45 ordinateurs
- Autres équipements

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	1 945 980 165Fbu
Fonds étrangers – partenariat	-
Autofinancement	-
Fonds divers	-

G. Unité statistique

Elle n'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Elle n'existe pas

I. Bibliothèque

Variétés	Nombre	Année d'édition
Ouvrages	6500	Après 2002
Périodiques	5	

J. Laboratoire

Type d'équipement	Nombre	Observation
Microscopes	60	
Rétroprojecteurs +écran	6	
Théodolites et accessoires	15	
Oscilloscopes et accessoires	12	
Ordinateurs pour étudiants	100	

K. Contraintes majeures

- Manque d'équipements appropriés.
- Manque de financement.

I.3. Institut Supérieur des Cadres Militaires

A. Cadre légal

Créé par Décret Présidentiel n° 100/218 du 07/11/1975.

B. Divisions de l'établissement

- Facultés : faculté des sciences fondamentales
- Laboratoires : des langues - de chimie et physique et d'informatique
- Bibliothèque : petite avec très peu d'ouvrages

C. Conseil d'Administration

Il existe. C'est un État Major chargé de la formation.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Statistique
	3		Physique
	1		Mathématiques
	3		Sciences de gestion
	2		Chimie
	1		Economie Politique
	1		Economie et développement
	2		Physique et Mécanique
		1	Sciences sociales
	1		Droit
	1		Sciences Politique
Ingénieur	1		Génie civil
	1		Informatique
	1		Sciences d'ingénierie
Maîtrise	3		Sciences de gestion
		1	Psychologie des organisations
	1		Droit
	2		Gestion des PME
	3		Mathématiques
	1		Economie et développement
	1		Mathématiques Economiques
	1		Economie Politique
	1		Psychologie
	1		statistiques
DEA	1		Psychologie génétique
	1		Physique
	2		Informatique
	2		Droit
	1		Télécommunication
	2		Sciences de gestion
	1		Mathématiques
Licence		1	Langue Swahili
	1	1	Langue anglaise
		1	Economie
		1	Gestion des PME
M.SC	2		Mathématiques
	1		Physique
	1		Statistiques
Diplôme en informatique	1		Informatique

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Equipement : 40 ordinateurs, 1 photocopieuses, 3 imprimantes, 1 groupe électrogène, matériel de laboratoire.

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	Voir Ministère de la Défense
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement	
Fonds divers	

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements :

Elle existe sous forme d'échange des professeurs avec d'autres institutions nationales et sous forme de formation des étudiants dans certaines facultés de l'Université du Burundi.

I. Bibliothèque

Catégorie	Nombre	Année d'édition
Encyclopédie	60	1965 -1968
Sociologie	261	1997
Economie	1726	1970 -1989
Physique	732	1997
Mécanique	-	-
Chimie	334	1997
Médecine	222	-
Sciences Appliquées	191	-
Droit	112	2007
Anglais	131	-
Dictionnaire	5	1966

J. Laboratoire

Type d'équipement	Nombre	Observation
Equipement informatique	46 ordinateurs neufs	La section informatique ouvrira ses portes avec l'année académique 2010-2011
Equipement de laboratoire de physique		Non fonctionnel – manque de professeurs compétents pour l'utilisation de l'équipement soviétique
Equipement de laboratoire de chimie		Non fonctionnel – vieux produits
Equipement de laboratoire de	36	

langue avec traduction simultanée		
--------------------------------------	--	--

K. Contraintes majeures

- Manque d'amphithéâtre qui est en construction maintenant.
- Manque de professeurs à temps plein
- Manque de moyens financiers suffisants
- Manque de connexion à l'Internet.

I. 4 INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

A. Cadre légal : Créé par Décret Présidentiel n°100/090 du 20 mai 1995

B. Divisions de l'établissement :

Il comprend 5 Départements : Santé Publique, Anesthésie et Réanimation, Pharmacie, Laboratoire, Gynéco Obstétrique

C. Conseil d'Administration

Il existe

D. Ressources humaines

Docteurs Chercheurs	
Masculin	Féminin
8	3

Parmi ces docteurs, 2 font exclusivement de la recherche (temps : 100%)

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Equipement : ordinateurs plus abonnement à l'Internet
- Autres équipements

F. Ressources financières : Pas d'informations y relatives.

G. Unité statistique

Elle n'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Elle existe avec le Ministère de la Santé Publique et les Instituts de formation nationaux et étrangers.

I. Bibliothèque

L'INSP possède une bibliothèque d'environ 1600 ouvrages dont l'année d'édition la plus récente est 2005.

J. Laboratoire

L'INSP a 3 laboratoires dont l'équipement principal est constitué de :
3 Analyseurs semi-automates en bon état
2 Bain-Marie, 1 en bon état.
1 Réfrigérateur en bon état
3 Analyseurs automatés en bon état

4 Etuves
3 Rota vapeurs
Plusieurs microscopes.

K. Contraintes majeures

Manque de financement, manque de personnel qualifié
Manque d'un parc informatique, manque de documentation spécialisée
Manque de matériels appropriés suffisants

5. Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE)

A. Cadre légal

Il a été créé par :
Décret n°100/094 du 17 juin 1987 et revu par le Décret du 14 mai 1990.

B. Divisions de l'établissement

Il existe un institut qui dispense uniquement des cours du soir.

C. Conseil d'Administration

Il existe. Il examine toutes les grandes questions concernant l'Institut.

D. Ressources humaines

Pas de personnel enseignant à temps plein

- *Personnel à temps partiel*

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
0	0	15	1

- *Personnel administratif*

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
3	0	2	0

- *Il n'y a pas de personnel technique*

E. Ressources matérielles

- Locaux : non propres
- Equipement : Ordinateurs : 5
Photocopieuse : 1

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	104 000 000
Fonds étrangers – partenariat	0
Autofinancement	0
Fonds divers	8 000 000

G. Unité statistique : N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements : Oui. U.B, Intec (formation des professeurs et des étudiants).

I. Les contraintes majeures

- ❖ Manque de locaux propres
- ❖ Manque d'équipement
- ❖ Budget insuffisant.

I. 6 Institut Supérieur de Police (I.S.P)

A. Cadre légal : Décret n° 100/55 du 31/03/1987

B. Division de l'établissement : Faculté de droit

C. Conseil d'Administration : Sans

D. Ressources humaines :

Il n'y a pas de personnel enseignant à temps plein ni à temps partiel

N.B. :

Il n'a pas de formation académique au cours de l'année de référence.

Personnel technique

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
1	0	1	0

E. Ressources matérielles : Bâtiments propres mais vieux.

F. Ressources financières : Dépend entièrement de la Direction Générale de la Police Nationale du Burundi.

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements : N'existe pas.

I. Contraintes majeures

- Locaux très vétustes. Cependant, la construction des nouveaux bâtiments de l'Institut est en cours en zone MITAKATAKA de la Commune BUBANZA.
- Pas d'équipements.
- La bibliothèque ne contient que les mémoires des lauréats de l'Institut et quelques vieilles brochures.
- Pas d'autonomie de gestion.
- Le recrutement est envisagé en 2010.

I. 7 Université Paix et Réconciliation

A. Cadre légal

Créée par Ordonnance n° 610/928 du 10/09/2008

B. Divisions de l'établissement

- Facultés : Communication, Économie de Gestion et Administration, Informatique de Gestion, Langues et Études Islamiques

C. Conseil d'Administration : N'existe pas

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Statistique
	2		Informatique
	2		Langues Arabes
	1		Sociologie et Langues Arabes
			Sciences de l'Enseignement
Master	1		Sciences de la Communication
	2		Economie
	1		Informatique et Gestion
	1		Statistique de Gestion
	1		Economie de Développement
	1		Langues et Littératures Africaines
Ingénieur	1		Informatique
Licence		2	Langues et Littératures Française
		1	Langues et Littératures Anglaise
	1		Informatique de Gestion
	1		Relations Publiques
	3		Comptabilité
	1		Sciences de Développement Rural

E. Ressources matérielles

- Locaux : Propres
- Équipements :
 - 73 ordinateurs opérationnels dont 3 ordinateurs de bureaux avec 2 connectés à l'Internet
 - 4 imprimantes
 - 2 photocopieuses

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat (coopération avec l’Egypte, le Soudan et l’Arabie Saoudite)	
Autofinancement	
Fonds divers (minervals, frais d’inscription et cartes d’étudiants)	34 036 000FBU

G. Unité statistique : Elle n'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements : Elle coopère avec :

France : Don de livres pour leur documentation.

Belgique : Livres pour la documentation

Egypte : Documentation en anglais.

I. Bibliothèque

N'existe pas encore mais pas mal d'ouvrages en commande.

J. Les contraintes majeures

- Manque de photocopieuses
- Manque de connexion à l'Internet
- Manque de professeurs à temps plein

I. 8 Université Sagesse d'Afrique

A. Cadre légal

Créée par Ordonnance Ministérielle n° 610/745/du 17/07/2008

B. Divisions de l'établissement

- Facultés : 2

1° Droit

2° Sciences Économiques et Gestion

- Institut : 1 : Institut Supérieur de Comptabilité et de fiscalité.

C. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration n'existe pas mais l'Université dispose d'un Comité Exécutif chargé de donner toute orientation générale susceptible d'améliorer la gestion et le fonctionnement de l'Université etc. (art. 23 des Statuts).

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Droit
Dernière année de doctorat	3		Sciences Sociales
			Sciences Politiques
			Philosophie
Maîtrise ou Master	2	2	Gestion
			Anglais
			Gestion
			Economie
			Droit
Ingénieur	2		Informatique
			Mathématique
Licence	1		Droit
	2		Gestion
	1		Economie
	1		Statistique
		1	

E. Ressources matérielles

- Locaux : les locaux sont propres à l'Université.
- Equipement : Les bureaux, les bancs pupitres, chaises, ordinateurs, photocopieuses, groupe électrogène.
- Ordinateurs avec imprimante : 130 à écran plat
- Photocopieuse : 1

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement	700 000 000FBU
Fonds divers	

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements

N'existe pas encore mais souhaite faire un échange de programme ou envisager un partenariat plus actif, les pourparlers sont en cours.

I. Bibliothèque

Catégorie d'ouvrages	Nbre	Année édition
Sciences économiques et Gestion	77	1958-2007
Droit	38	1962-2006
Lecture	397	1927-1993

J. Les contraintes majeures

- Manque de ressources humaines permanentes.
- Frais de scolarité trop bas pour pouvoir couvrir toutes les charges.
- Obtention difficile des exonérations pourtant prévues par la loi.
- Une apparente impossibilité d'amortir les investissements réalisés.

I. 9 Institut Supérieur de Contrôle de Gestion (ISCG)

A. Cadre légal

Créé par Ordonnance Ministérielle n° 610/048/95 du 01/03/1995

B. Divisions de l'établissement

Faculté : Audit financier et contrôle de gestion

C. Conseil d'Administration

Existe. Il est chargé de la gestion quotidienne des activités de l'établissement.

D. Ressources humaines

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Équipements : ordinateurs : 11
Photocopieuse : 1
Groupe électrogène : 1

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement : Minervals	80 000FBU/étudiant/trimestre
Fonds divers	

G. Unité statistique : N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements : N'existe pas

J. Les contraintes majeures

- Manque de documentation appropriée
- Insuffisance des ressources financières
- Manque d'exonération

I.10 Grand Séminaire Saint Curé d'Ars

A. Cadre légal

Créé par l'Épiscopat du Burundi et le Saint Siège.
Agréé par Convention du 28 février 1990 entre l'Eglise Catholique et le Gouvernement du Burundi

B. Divisions de l'établissement

- 1 Institut Philosophique

C. Conseil d'Administration

Il existe un Conseil de Direction qui examine toutes les questions concernant le Grand Séminaire

D. Ressources humaines

- **Personnel enseignant à temps plein**

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
0	4	0	

- **Personnel à temps partiel**

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
1	0	12	0

- **Personnel administratif**

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
3	0	3	0

- *Personnel technique*

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
0	0	2	0

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Équipement : 4 ordinateurs
- Autres équipement : Photocopieur, Poly copieuse, Groupe électrogène

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat (Eglise) Autofinancement (Potager, ferme, quelques locations de maisons)	±130 à 150 millions
Fonds divers (Dons)	

G. Unité statistique : N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Affiliation à l'Université Pontificale Urbainienne de Rome (validation des grades académiques)

I. Bibliothèque : existe mais -on n'a pas de précision d'ouvrages disponibles

K. Les contraintes majeures

- Renouvellement des équipements
- Bâtiments à restaurer
- Achat des livres surtout les revues scientifiques c'est-à-dire philosophiques
- Salaires des travailleurs.

I.11 Université des Grands Lacs

A. Cadre légal

Créée par ordonnance Ministérielle 530/451 du 20/06/2000

B. Divisions de l'établissement

L'Université des Grands Lacs comprend 4 facultés :

1. Droit,

2. Administration et Gestion des Affaires
3. Informatique de Gestion
4. Département de Psychologie Clinique et Sociale

Bibliothèque : existe

C. Conseil d'Administration

Il existe. Il est chargé de décider des orientations de la politique générale de l'Université.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Economie
	1		Informatique
	2		Mathématiques
	2		Philosophie
	1		Droit
Master ou Maîtrise	1		Philosophie
	1		Pédagogie
	1	2	Economie
	4		Droit
	1		Informatique de Gestion
	1		Télécommunication
DEA	1		Histoire
	1		Mathématique
	1		Physique
	1		Droit
	1		Sciences de l'Education
Licence	2		Informatique
	2		Anglais
	3	1	Economie
	3		Droit
	1		Psychologie clinique
DESS	1		Techniques d'apprentissage
Ingénieur	1		Statistique
	2		Informatique
	1		Mathématique
Technicien Supérieur A1	1		Douanes

E. Ressources matérielles

- Locaux : location à Bujumbura et prêt à Kiremba
- Équipement : mobilier, 2 photocopieuses, 1 groupe électrogène
- Autres équipements : 1 rétroprojecteur multi-média
40 ordinateurs

F. Ressources financières

Provenance de fonds :

Autofinancement

- Minerval : 220 000FBU par an par étudiant, l'effectif des étudiants étant de 247 à Kiremba et plus ou moins 1 600 à Bujumbura
- Frais de mémoire : 200 000FBU par étudiant
- Hébergement : 3 000FBU par mois et par étudiant
- Bulletin : 5 000FBU la pièce
- Attestation : 5 000FBU
- Total annuel : 406.340.000 FB

G. Unité statistique : N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Elle existe : dons de livres et 2 bourses de l'Université Saint Thomas du Minnesota (USA).

I. Bibliothèque

Catégorie	Nombre	Année d'édition
Droit	431	1925-2005
Economie		1928-2002
Histoire	1	1989
Civisme	1	2003
Philosophie	1	1974
Psycho-Pédagogie		1922-1999
Mathématiques	71	1962-2002
Sciences	56	1954-0995
Physique	23	1942-1987
Revue juridique	16	1994-2002
Mémoires de Psychologie	19	1992-2002
Revue économique	20	1992
Sciences Politiques	110	1927-1997
Informatique	91	1958-2003
Technologie	3	1980-1986
Communication et médias	12	1969-1995
Environnement	16	1934-1976
Médecine	98	1928-2002
Sociologie	111	1929-1995

Catégorie	Nombre	Année d'édition
Religion	415	1937-2002
Linguistique et Littérature	162	1909-1998
Dictionnaires en plusieurs langues	8	-

J. Les contraintes majeures

- Manque de formations des formateurs
- Bibliothèque exiguë
- Manque de bâtiments propres à l'Université.

I.12 Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG)

A. Cadre légal

1. Ordonnance Ministérielle n° 530/325 du 1er mai 2001 : personnalité civile
2. Ordonnance Ministérielle n° 610/1059 du 24 juillet 2003 : autorisation d'ouverture
3. Ordonnance Ministérielle n° 610/462 du 19 mai 2006 : agrément des programmes
4. Ordonnance Ministérielle n° 610/999 du 6 septembre 2008 : équivalence

B. Divisions de l'établissement

- 1 Faculté : Gestion des Entreprises niveau A1
 1 Bibliothèque : avec des livres cadrent uniquement avec la formation des étudiants

C. Conseil d'Administration

Il existe un Comité de Direction ayant pour rôle le contrôle de la gestion de l'établissement et le suivi des programmes. Il agréé le recrutement des enseignants.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Maîtrise	4	1	Economie
	2		Droit
Licence	3		Droit
		1	Anglais
	1		Anglais

	6		Economie
	1		Histoire

E. Ressources matérielles

- Locaux : non propres
- Équipement : 20 ordinateurs
 - 1 groupe électrogène
 - 1 photocopieuse
 - Connections Internet
 - 4 imprimantes

F. Ressources financières

- Contribution de 8 membres fondateurs à raison de 500 000FBU par an et par membre
- Minerval des étudiants : 54 000FBU par trimestre et par étudiant
- Inscription des étudiants : 14 000FBU

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements : N'existe pas.

I. Bibliothèque

N°	CATEGORIE	NOMBRE	ANNEE EDITION
1	Economie	104	1968-2005
2	Droit	16	1962-2002
3	Commerce	15	1962-1999
4	Informatique	4	1983-1994
5	Statistique	6	1970-2001
6	Précis de fiscalité	2	1983
7	Méthodes administratives	3	1983
8	Sciences sociales	2	1987
9	Anglais technique	8	1967-1992
10	Sténographie	3	1978-1997
11	Codes généraux des impôts	2	1999

J. Les contraintes majeures

- La sélection d'un personnel académique qualifié
- Certains candidats apportent des faux documents.

I.13 Université de Mwaro

A. Cadre légal

1. Ordonnance Ministérielle n° 530/101 du 21/02/2001 portant agrément de l'association sans but lucratif dénommée « Université de Mwaro »
2. Ordonnance d'autorisation d'ouverture n° 610/2345/2001 du 11/10/2001 par le Ministre de l'Éducation Nationale

3. Agrément des programmes d'enseignement : ordonnance ministérielle n° 610/1645 du 09/12/2005.

B. Divisions de l'établissement

- Faculté de Droit
- Faculté d'administration et de gestion
- Institut Supérieur Paramédical
- Laboratoire : le laboratoire de l'hôpital Kibumbu sert de terrain de travaux pratiques du laboratoire des étudiants de l'ISPM

C. Conseil d'Administration

Il existe. C'est un organe académique de l'Université

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialité
	Masculin	Féminin	
Doctorat	4		Généraliste
	2		ORL
	1		Chirurgie
	2		Dermatologie
	1		Cardiologie
	1		Physiologie
	1		Santé publique
	1		Anesthésie-réanimation
	1		Pédiatrie
	1		Biologie humaine
Maîtrise	1		-
	1		Biochimie
Licencié	1		Anglais
	1		Sciences et techniques paramédicales
	1		Gestion - administration
	1		-
	1		Radiologie
Technicien A1	1		Laboratoire
	1		Pharmacie
	1		Microbiologie-parasitologie

E. Ressources matérielles

- Locaux : prêt de locaux de l'Archidiocèse de Gitega
location des bâtiments de l'hôpital de Kibumbu
- Équipements : un équipement d'ordinateurs
matériel de laboratoire et de diagnostic

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	34 200 000FBU
Autofinancement	1 200 000FBU
Fonds divers	25 000 000FBU

G. Unité statistique : Existe au sein du service académique.

H. Coopération avec d'autres établissements : N'existe pas

I. Bibliothèque

Catégorie	Nombre	Année d'édition
Biologie	14	1973-2001
Médecine	13	1961-1996
Anatomie	6	1996-1999
Chimie	2	1999
Sociologie	1	2001
Bio- chimie	1	
Revue médicale	1	1968-1982
Environnement	1	2001
Lecture	8	1965-1982
Economie	2	Cinquième édition
Recherche Opérationnelle	1	Septième édition

J. Equipement de laboratoire

N.B. : L'Université de Mwaro n'a pas de laboratoire propre, elle utilise celle de l'hôpital de Kibumbu.

Type d'équipement	Nombre	Observation
Testoscopes	25	Appartiennent à l'Université de Mwaro
Microscopes	7	3 en panne et 3 sont uniquement utilisés pour le test VIH/SIDA
Centrifugeuse à tubes	3	Fonctionnelles
Centrifugeuse à hématocrites	2	Fonctionnelles
Etuve TITANOX	1	Fonctionnelle
Bains-marie	3	Fonctionnelles
Agitateurs de Kline	3	Fonctionnelles
Mélangeurs	2	Fonctionnels
Distillateurs	1	Fonctionnel
Frigo	1	Il en faudrait au moins 2
Spectrophotomètre	1	Fonctionnelle
QBC- Auto Read- Plus	1	Fonctionnel

Type d'équipement	Nombre	Observation
Autoclaves	2	Fonctionnelles
Balance Roberval	1	Fonctionnelle
Balance de précision	1	Fonctionnelle

K. Les contraintes majeures

- Peu de personnel enseignant à temps plein
- Certaines facultés ont peu d'étudiants et risquent de fermer (Droit, Administration et Gestion)
- Pas de locaux propres à l'Université

I.14 Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega

A. Cadre légal : Créé par Convention entre l'Eglise Catholique et l'Etat du Burundi

B. Défis à relever : -

C. Principales activités : -

D. Divisions de l'Etablissement

1 département de Théologie
1 bibliothèque de 23.000 ouvrages dont les années d'édition sont variées et 85 périodiques

E. Conseil d'Administration : Sans

F. Ressources humaines

Personnel enseignant à temps plein : 12
Personnel enseignant à temps partiel : 10

G. Ressources matérielles

- Locaux propres
- Equipement : 10 ordinateurs + accessoires

H. Ressources financières

- Fonds étrangers : 200.000.000 FBU
- Autofinancement : 40.000.000 FBU

I. Unité statistique : N'existe pas.

J. Coopération avec d'autres établissements :

Affiliation à l'Université Pontificale Urbainienne de Rome en vue de la reconnaissance des diplômes et l'octroi des subsides.

K. Bibliothèque

Variétés	Nombre	Année d'édition
Ouvrages	23.000	Variées
Périodiques	85	-

L. Contraintes majeures

- Insuffisance du budget
- Difficultés de faire entrer de l'étranger les livres et autres équipements.
- Les étudiants sont pris en charge à 100 %
- Insuffisance d'équipement informatique.

I.15 Institut Supérieur des Technologies (IST)

A. Cadre légal

L'Institut est régi par une ordonnance Ministérielle n° 610/839 du 05/11/2002 portant agrément des programmes de l'Institut.

B. Divisions de l'établissement

2 Départements : Télécommunication et Informatique

C. Conseil d'Administration : Il est constitué par les membres fondateurs de l'Institut.
Son rôle est la gestion quotidienne de l'Institut.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Spécialisation
	M	F	
Doctorat	3		Informatique
Maîtrise	4		Informatique
Ingénieur		1	
Licence	6		Mathématiques

E. Ressources matérielles

- Bâtiments loués
- 40 ordinateurs et accessoires
- Equipements électroniques divers.

F. Ressources financières

Budget : 60 Millions/an : Frais d'inscription et minerval.

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements : N'existe pas.

I. Bibliothèque

180 ouvrages en informatique et télécommunication

J. Laboratoire

Type d'équipement	Nombre
Oscilloscopes	2
Multimètres	30
Générateurs de fonction	2
Alimentation stabilisée	2
Testeurs réseau	10
Ordinateurs	50

K. Contraintes majeures

- Manque de professeurs à temps plein
- Instabilité du corps enseignants à temps partiel
- salles de cours trop exigües
- Matériel insuffisant de laboratoire de télécommunication.

I.16 INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM)

A. Cadre légal : Ordonnance Ministérielle n° 610/745 du 17/7/2008.

B. Divisions de l'établissement

Faculté : 3 filières et 2 départements

3 filières :

- Développement Communautaire
- Gestion et Commerce
- Management

2 départements :

- Service de comptabilité
- Service Académique

C. Conseil d'Administration

Il existe. Son rôle est de prendre de grandes décisions pour le bon fonctionnement de l'Institut. Il conseille en cas de besoin la Direction Générale.

D. Ressources humaines

Personnel à temps plein : 2 Femmes Burundaises dans l'administration

1 Homme Burundais dans l'Administration.

Personnel à temps partiel : Personnel enseignant

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Maîtrise	1		Droit
	1		Gestion des Entreprises
	1		Développement Communautaire
	1		Gestion
	1		Sociologie
DESS	1		Audit
	1		Gestion des Entreprises
Licence	7		Economie
		1	Anglais
		1	Psychologie
		1	Droit
	1		Informatique
	1		Sciences Fondamentales
	1		Développement Communautaire

E. Ressources matérielles

- Bâtiments loués
- Ordinateurs avec accessoires : 10
- 3 Imprimantes
- Une photocopieuse

F. Ressources financières

Frais d'inscription + minerval : 1.200.000 FBU/mois

Fonds divers : 1.800.000 FBU

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements

La coopération est en cours avec d'autres ISM d'autres pays. Elle s'oriente vers l'échange de la documentation.

I. Bibliothèque.

Catégorie d'ouvrages	Nbre	Année édition
Gestion-Economie	30	1978-2006

Catégorie d'ouvrages	Nbre	Année édition
Littérature et culture	11	

Développement communautaire	34	1963-2006
Pédagogie	2	
Secrétariat	1	
Droit	3	1998
Histoire	5	2001-2002

Politique	2	
Mathématique	1	
Géographie	1	
Philosophie	1	
Hydraulique-Energie	2	

J. Contraintes

- Manque de soutien financier de la part de l'Etat,
- Manque de parcelle pour la construction de nos propres locaux,
- Manque de respect d'engagement de la part de l'Etat quant à l'octroi de bourses aux étudiants ayant réussi l'Examen d'Etat,
- Manque de facilités d'accès aux bibliothèques existantes pour les étudiants.
- Pas de plaidoyer de la part de l'Etat auprès des bailleurs (un simple sous couvert suffirait pour l'acquisition des ordinateurs par exemple).

I.17 INSTITUT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE, TELECOMMUNICATION ET TECHNOLOGIES AVANCEES (INTELEMATIQUE)

A. Cadre légal : Ordonnance Ministérielle n° 610/769 du 06/07/2005

B. Division de l'établissement

- Division sous forme d'école.

- Ecole Supérieure de Télécommunication (E.S.T)
- Ecole Supérieure d'Electronique
- Ecole Supérieure d'Ingénierie Logiciel et Système d'information.

C. Conseil d'Administration : Il existe.

Son rôle est la gestion quotidienne de l'Institut.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Electronique
	1		Informatique
	1		Télécommunication
Maîtrise	30		Electronique, informatique, télécommunication
Licence	10		Electronique, informatique, télécommunication

E. Ressources matérielles

Bâtiments :

- 6 salles de cours + 2 Locaux pour pratique propres à l'Institut.
- 1 local pour pratique loué.

Equipements

- 50 Ordinateurs + Accessoires
- Matériel de laboratoire Electronique (Appareil de mesure)

F. Ressources financières

Frais d'inscription + minerval

Crédit Bancaire

Frais de fonctionnement et d'Investissement : 100 Millions par an

Fonds Etrangers : Financement du SENIORES Italie Via PNUD

G. Unité statistique : N'existe pas.

E. Coopération avec d'autres établissements

- Echange de professeurs avec d'autres institutions universitaires nationales
- Collaboration avec l'ETS pour le laboratoire.
- Italie (SENIORES) : Financement.

H. Bibliothèque :

Elle existe avec 600 ouvrages en télécommunication, l'édition la plus récente est de 2008

K. Contraintes majeures

- Problème d'enseignants à temps plein et à temps partiel.
- Matériel de laboratoire insuffisant.
- Manque d'échange avec les institutions étrangères.
- Manque de soutien tant matériel que financier de la part du Gouvernement.

I.18 UNIVERSITE DE NGOZI

A. Cadre légal : Ordonnance Ministérielle n°530/264 du 7 mai 1999

B. Divisions de l'établissement : 5 facultés et 1 institut.

4 facultés :

- Faculté d'Agronomie
- Faculté d'Informatique
- Faculté de Médecine
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines avec le Département d'Interprétariat et Traduction
- Faculté de Droit, des Sciences Economiques et Administratives qui regroupe les départements de Hautes Etudes Commerciales et de Sciences Economiques

1 Institut :

Institut Universitaire des Sciences de la Santé qui délivre une licence en Sciences Infirmières.

C. Conseil d'Administration

Il existe et est chargé de :

- Définir la politique générale d'organisation et de développement de l'Université, spécialement en matière d'enseignement ; de recherche et appui à la collectivité locale
- Concevoir, approuver et modifier les structures scientifiques, académiques, administratives et techniques appropriés.
- Concevoir, approuver et modifier les règlements organiques spécifiques à la gestion du patrimoine, des personnels et des autres matières,
- Approuver les budgets prévisionnels et présenter à l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice écoulé,
- Statuer sur toutes les questions qui se posent sous sa propre initiative ou celle du Recteur ou du comité délégué à la gestion.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre	Temps plein	Temps partiel
Doctorat	84	10	74
Maîtrise + Ingénieur	85	24	61
Licence et plus	47	14	33

La précision sur les domaines de spécialités n'a pas été donnée.

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Equipement : cyber, connexion Internet par satellites et d'un centre d'informatique
- Autres équipements : Stations agricoles pour les essais d'introduction de nouvelles variétés et de la production des semences de riz et des cultures en perspectives.

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement	Minerval
Fonds divers	

G. Unité statistique

Elle n'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements

Il existe une coopération concernant l'échange de professeurs avec l'Université de Verona en Italie et l'Université Polytechnique de Madrid en Espagne. L'Université de Ngozi ouvre ses portes au partenariat avec une Université Américaine.

I. Recherche

Domaine de spécialisation	Domaine de recherche	Temps %
Entomologie	Recherche et développement	85
Agronomie et biométrie	Recherche et développement	50
Socio-économie	Recherche et développement	50
Gestion de l'eau	Recherche et développement	50

J. Bibliothèque

Variétés	Nombre	Année d'édition
Lettres et Sciences humaines	2000	
Agronomie	250	
Médecine	1850	
Economie	449	
Droit	540	
Informatique	351	

La plupart des ouvrages sont récents (2005-2008).

K. Laboratoire

L'Université de Ngozi n'a pas encore de laboratoires mais les stagiaires de l'Institut Médical utilisent les laboratoires de l'Hôpital de Ngozi et celui du CHUK ;

L. Contraintes majeures

- Manque de fonds de fonctionnement pour la recherche
- Manque d'équipement et de matériel de recherche
- Manque de laboratoire propre
- Manque de personnel d'appui.

I.19 UNIVERSITE DU LAC TANGANYIKA

A. Cadre légal : Créée par Ordonnance ministérielle n°610/4059 du 11 décembre 2003 et Agrément des programmes en 2004

B. Divisions de l'établissement : 4 facultés

- Droit,
- Informatique,
- Sciences de Gestion
- Economie appliquée + Sciences Sociales, Sciences Politiques et Administratives.

C. Conseil d'Administration

Il existe

D. Ressources humaines

- Personnel enseignant à temps plein : 11
- Personnel enseignant à temps partiel : 92
- Personnel administratif : 24

E. Ressources matérielles

- Locaux : Bâtiments propres (32 salles de cours dont des amphithéâtres)
- Equipement : 30 ordinateurs + accessoires
- Autres équipements : 2 groupes électrogènes

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement (frais d'inscription, minerval des étudiants, frais de location du patrimoine de l'Université)	300 000 000Fbu (autofinancement + fonds divers)
Fonds divers (crédits bancaires)	

G. Unité statistique

N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Elle n'existe pas

I. Bibliothèque : Elle existe avec 3 000 livres

J. Contraintes majeures

Les contraintes n'ont pas été signalées

I.20 UNIVERSITE LUMIERE DE BUJUMBURA

A. Cadre légal : Créée par Ordonnance ministérielle n°610/NS/1245 du 13 juin 2000

B. Divisions de l'établissement :

5 facultés : Gestion et Administration, Communication, Droit, Théologie, Informatique de Gestion.

C. Conseil d'Administration : Il existe

D. Ressources humaines :

Personnel enseignant à temps plein : 14

Personnel enseignant à temps partiel : une centaine

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Equipement : 170 ordinateurs
- Autres équipements : photocopieuses

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement (frais d'inscription et minerval des étudiants)	350 000 000Fbu (autofinancement + fonds divers)
Fonds divers (dons : CTB, Pays Bas, UNESCO, FAO, World Vision, MIDA, ONUB)	

G. Unité statistique

N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

N'existe pas localement mais existe avec l'Université de LAVAL

I. Bibliothèque : Elle existe avec 14 000livres

J. Contraintes majeures : L'information y relative n'a pas été donnée

I. 21 UNIVERSITE ESPOIR D'AFRIQUE (UEA)

A. Cadre légal : Créée par Ordonnance ministérielle n°610/1379 du 26 septembre 2003

B. Divisions de l'établissement

6 facultés avec 15 départements : Lettres et Sciences, Sciences de l'Education, Génie Civil, Aménagement et Urbanisme, Sciences de la Santé, Affaires Sociales et Professionnelles

C. Conseil d'Administration

Il existe. Son rôle n'est pas précisé.

D. Ressources humaines

- Personnel enseignant à temps plein : 40
- Personnel enseignant à temps partiel : 90
- Personnel administratif et technique : 54

E. Ressources matérielles

- Locaux : propres
- Equipement : 29 ordinateurs avec accessoires
- Autres équipements

F. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers – partenariat	
Autofinancement (frais d'inscription et minerval des étudiants)	350 000 000Fbu
Fonds divers (dons des Eglises et legs)	

G. Unité statistique : Elle n'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements : informations y relatives non fournies

I. Bibliothèque : elle existe avec 28 485 livres

J. Contraintes majeures

Les contraintes majeures n'ont pas été signalées

I.22 UNIVERSITE MARTIN LUTHER KING (UMLK)

A. Cadre légal : Créée par Ordonnance ministérielle n°530/190 du 11 mai 1998

B. Divisions de l'établissement

3 facultés :

- Gestion et Administration des Affaires,
- Droit
- Informatique de Gestion.

C. Conseil d'Administration

Il existe

D. Ressources humaines

Personnel enseignant : 78 (sans précision de leur qualification et de leur domaine de formation).

E. Ressources matérielles

Locaux non propres

- Equipement : 53 ordinateurs plus accessoires
- Autres équipements : non signalés

F. Ressources financières : Aucune information y relative.

G. Unité statistique

Elle n'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

Elle n'existe pas

I. Bibliothèque

Elle existe avec plus ou moins 200 livres

K. Contraintes majeures

- Manque de laboratoire
- Manque de bibliothèque équipée

II. LES CENTRES DE RECHERCHE ET SERVICES SCIENTIFIQUES ET/OU TECHNOLOGIQUES



II.1. OFFICE DE L'HUILE DE PALME DE RUMONGE (OHP)

A. Cadre légal

Établissement public à caractère administratif créé par Décret n° 100/139 du 26/10/1999.

B. Défis à relever

- Vieillesse des plantations
- Déficit minéral
- Déficit hydrique
- Faibles taux d'extraction
- Problème d'entretien des plantations
- Défaut de qualité
- Pollution de l'environnement

C. Principales activités

- Promouvoir le développement des plantations de palmier à huile
- Assurer la reconversion des palmiers
- Disponibiliser les intrants
- Fixer et contrôler les normes d'hygiène et de qualité applicables aux huileries

D. Divisions du centre ou service

C'est une Direction Générale avec 2 Départements :

- Direction Agronomique
- Direction Administrative et Financière.

E. Conseil d'Administration

Il existe

Son rôle :

- Définir les orientations de l'activité de l'office
- Contrôler l'exécution de ses décisions par la Direction Générale
- Disposer d'un pouvoir général d'administration et de gestion de l'office

F. Ressources humaines

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
1	0	52	0

G. Ressources matérielles

- Locaux propres et verger palmicole de 9 000ha
- Équipements :
 - Engins lourds : 1 bulldozer en panne
1 niveleuse en panne
1 compacter VIBROMAX 2 000

- 1 compacteur DYNAPAC en réparation
- 3 tracteurs
- 8 remorques dont 1 en panne
- Véhicules : 5 camions bennes tous en panne
 - 4 jeeps dont une seule en marche
 - 3 TOYOTA Hilux dont une accidentée
 - 7 motos en panne
- Autres équipements : 8 ordinateurs avec accessoires
 - 1 photocopieuse
 - 1 tireuse et coupeuse de plans
 - 3 balances en panne
 - 1 groupe électrogène
 - 1 poste à souder
 - 1 pilonneuse vibrante en panne

H. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers - partenariat	
Autofinancement	
Fonds divers : recettes sur redevances	61 876 226FBU
Autres recettes	40 000 000FBU

N.B. : l'entreprise accuse un déficit de 163 582 226FBU

I. Unité statistique

N'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Existe avec :

- l'Indonésie et le Nigeria : Importation des semences
- SAVONOR : achat des grains
- CNTA : analyse des échantillons

K. Principales réalisations

- Encadrement de la culture de palmier à huile
- Multiplication de la variété améliorée (TENERA)
- Amélioration de la production (verger palmicole de 9 000ha produisent 10 000T d'huile par an)
- Accroissement du rendement des sols par fertilisation

L. Contraintes majeures

- Insuffisance des moyens financiers : budget toujours déficitaire par manque de subsides

- Impossibilité de multiplier les semences sur place (importation) par manque de moyens financiers
- Méthodes archaïques d'extraction d'huile (artisanale)
- Mauvaise qualité d'huile produite.

II.2. SOCIETE SUCRIERE DE MOSO (SOSUMO)

A. Cadre légal

Société mixte créée par :

- 1) Décret n° 100/142/1980 portant création et organisation de l'Office National du Sucre (ONASU) ;
- 2) Décret n° 100/16 du 23/3/1982 portant autorisation de participation de l'État du Burundi au capital de la SOSUMO.
État : 99% ; Ecobank et BRARUDI : 1%

B. Défis à relever

- Développer la région du Moso
- Production optimale du sucre

C. Principales activités

Cultures, transformation et commercialisation du sucre et vente de mélasse

D. Divisions du centre ou service

- 1 Direction Générale avec 6 Directions :
 - Direction Administrative et financière
 - Direction Agricole
 - Direction Usine
 - Direction des Ressources Humaines
 - Direction Commerciale
 - Directions des Approvisionnements

E. Conseil d'Administration

Il existe. C'est un organe de gestion et de décision

F. Ressources humaines

Les ressources humaines sont classées par catégorie et par ordre décroissant

Directions	Catégorie						Total
	VI	V	IV	III	II	I	
Direction Générale	4	3	3	2	3	4	19
Administration et finances	3	4	7	5	10	1	30
Ressources humaines	5	3	16	27	21	27	99
Direction commerciale	3	1	11	4	5	3	27
Direction des approvisionnements	2	6	14	6	4	5	37
Direction agricole	10	5	28	59	49	31	182
Direction technique	15	6	61	66	16	3	167
Total	42	28	140	169	108	74	561

N.B. :

VI = niveau licence et plus

V = niveau ISCO ou A2 + formation

IV = A2

III = A3

II = manœuvres non qualifiés (niveau 8^{ème})

I = manœuvres non qualifiés (niveau primaire)

G. Ressources matérielles

- Locaux propres et verger palmicole de 9 000ha
- Équipements :
 - Engins lourds : 1 bulldozer en panne
1 niveleuse en panne
1 compacter VIBROMAX 2 000
1 compacteur DYNAPAC en réparation
3 tracteurs
8 remorques dont 1 en panne
 - Véhicules : 5 camions bennes tous en panne
4 jeeps dont une seule en marche
3 TOYOTA Hilux dont une accidentée
7 motos en panne
 - Autres équipements : 8 ordinateurs avec accessoires
1 photocopieuse
1 tireuse et coupeuse de plans
3 balances en panne
1 groupe électrogène
1 poste à souder
1 pilonneuse vibrante en panne

H. Ressources financières

Les fonds sont propres (proviennent de la vente de la production)

Voir tableau des statistiques SOSUMO (1988 à 2008) ci-dessous

Année	Évolution cannes (tonnes)	Évolution sucre (tonnes)	Évolution chiffre d'affaire (FBU)	Évolution valeur ajoutée (FBU)
1988	44 942	4 657	84 724 121	107 727 531
1989	76 154	8 678	768 624 608	513 817 241
1990	87 092	10 310	844 815 984	891 156 981
1991	132 079	14 408	1 120 699 000	976 855 140
1992	150 771	16 928	1 940 307 000	1 063 453 849
1993	146 174	15 052	1 758 238 000	997 947 716
1994	120 632	11 951	1 705 951 800	1 063 645 144
1995	132 920	15 300	1 647 283 000	1 581 009 706
1996	159 406	17 701	3 936 405 000	2 217 793 872
1997	168 368	10 583	3 237 634 000	2 533 661 932
1998-1999	184 305	21 703	4 661 018 000	3 293 245 913
1999-2000	175 462	20 794	4 758 477 000	2 802 533 109
2000-2001	159 616	18 308	5 918 406 000	2 811 850 526
2001-2002	179 775	17 645	6 041 616 000	3 651 785 805
2002-2003	151 355	17 645	7 455 451 000	3 726 086 335
2003-2004	171 342	20 260	8 678 246 000	4 757 628 617
2004-2005	176 423,56	20 144	9 838 029 000	5 516 650 442
2005-2006	166 799,6	19 299	5 893 577 000	5 893 577 441
2006-2007	177 520	18 143	4 612 360 000	4 612 360 149
2007-2008	189 172,4	20 145	4 362 849 000	4 948 219 941

I. Unité statistique

Les statistiques sont tenues par le service de comptabilité

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Coopération avec l'ISABU

Nature de coopération : Recherche, formation etc....

K. Principales réalisations

- Création de beaucoup d'emplois
- Désenclavement de la région
- Production qui évolue normalement etc...

L. Bibliothèque

Catégorie	Nombre	Année d'édition
Mécanique	26	1986-1989
Catalogues d'utilisation des machines	1	2001
Manuels de formation	23	1987
Appareillage électrique	25	1989-2002
Les ordinateurs individuels	20	1991-1995
Bioblock scientifique	19	1987-2009
Matériel de laboratoire	21	1987-1992
Logiciels de plans colligiez	28	1986-1987
Instructions relatives à en entraînement à courant de FAUCAULT A VITESSE REGLABLE	1	-
Catalogues des produits	24	1987-2009

L. Laboratoire agronomique

Type d'équipement	Nombre	Observation
1. Etuve	2	
2. Distillateurs	2	
3. Saccharimètre	1	
4. ph-mètre	2	
5. Balance de précision	1	
6. Balance analytique	1	
7. Agitateur magnétique	1	
8. Calorimètre	1	En mauvais état
9. Spectrophotomètre	1	En mauvais état
10. Mixeur	1	
11. Réfractomètre	1	
12. Dessiccateur	1	
13. Turbidimètre	1	
14. Conductimètre	1	
15. Raffinomètre	1	
16. Kjeldhal	1	
17. Digesteur- tecator	1	En mauvais état
18. Agitateur va- et- vient	1	
19. Broyeur Jeffco	2	Ils manquent des couteaux
20. Centrifugeuse	3	2 sont en mauvais état
21. Spectromètre à flamme	1	En mauvais état

Les contraintes majeures

- Impôts lourds
- Taxes lourdes
- Concurrence déloyale
- Laboratoire non équipé
- La potentialité du sol non connue suite au manque d'équipements
- Variétés vieilles de plusieurs années
- Variétés NCO376 sensibles au charbon qui occupent 56% du terrain résistant à la sécheresse
- Il faut des variétés plus productives
- Nécessité de formation des cadres dans un domaine qui cadre avec les activités de l'entreprise

II.3. LE CENTRE AGRO-PASTORAL DE MUTWENZI (CAM)

A. Le cadre légal

Le Centre Agro-Pastoral de Mutwenzi est un service scientifique qui a été agréé par l'Ordonnance n° 550/247/90 du 24 juillet 1990. Ce service qui est situé dans la commune de Kirundo à quelques quatre kilomètres du centre de Kirundo vers le nord, est soutenu en grande partie par l'ONG Bureau Diocésain de Développement de Muyinga « BDDM » en sigle.

B. Défis à relever :

- Peu de variétés en huile et en vin à base des produits disponibles et accessibles par la population ;
- Energie électrique irrégulière ou inexistante dans la province de Kirundo.

C. Principales activités du centre CAM

- La formation des ruraux en agriculture et élevage et le suivi de ces derniers sur terrain ;
- La transformation du tournesol et de l'ananas respectivement en huile et en vin pétillant.

Le centre est constitué de services :

- Service chargé de la transformation du Vin ;
- Service chargé de la transformation de l'huile ;
- Service chargé de la formation de ruraux et du suivi.

Comme le Centre est sous l'autorité du BDDM, c'est le conseil d'administration de ce dernier qui statue sur les activités à réaliser et à la gestion du Centre.

D. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Techniciens A2	1		Electricité
	1		Agriculture
	1		Gestion
	1		Electromécanique

E. Ressources matérielles

-Les locaux :

- Des salles de classes
- Un réfectoire
- Un dortoir
- Deux salles de transformation de produits agricoles (ananas et tournesol).

- Equipement : Le centre possède des machines pour la transformation de l'ananas en vin et du tournesol en huile.

F. Ressources financières

Provenance de fonds	Montant
Fonds étrangers - partenariat	10.000 Euro/an
Autofinancement	1 à 2 millions FBU /an
Fonds divers (BDDM)	1 million de FBU/an (environ)

G. Unité statistique

Le Centre CAM n'a pas de service statistique mais le responsable Abbé Gérard est capable de fournir toute information requise.

H. Coopération avec d'autres centres

Le centre collabore bien avec le CNTA pour la transformation agro-alimentaire. Il forme des paysans (agro- éleveurs) à travers de leçons ou encadrement sur les collines en collaboration avec la D.P.A.E KIRUNDO.

I. Les principales réalisations.

Les principales réalisations du CAM sont :

- La production d'huile de tournesol de meilleure qualité (pression à froid) ;
- Fabrication de Vin mousseux (pétillant) à base d'ananas.

J. Résultats de recherche

Satisfaisants à 100% :- production du vin mousseux d'ananas
- production de l'huile de tournesol
- production du biogaz à partir de la bouse de vache.

K. Les contraintes majeures

Le centre a des contraintes majeures qui sont :

- Insuffisance de matières premières (Tournesol) pour l'huile : il importe une partie de la matière première de TANZANIE.
- Irrégularité de l'énergie électrique : (dans un prochain avenir le centre a l'intention de développer le projet Biogaz et de le vulgariser) ;
- Non disponibilité sur place des pièces de rechange pour les machines (le centre recourt par exemple à l'Europe) ;
- Non disponibilité de Laboratoire performants : Le dosage se fait à l'étranger.
- Non disponibilité sur place des emballages pour produits finis (vides pour le vin) ;
- Insuffisance de fonds, tout soutien financier est le bienvenu.

II.4. SOCIETE DE FABRICATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (SA SIPHAR).

A. Cadre légal :

- Ordonnance Ministérielle N° 120/422 du 09 Juin 2000 portant agrément du SIPHAR comme Entreprise prioritaire.
- Décret n° 100/046 du 03/04/2003 portant approbation de la convention relative à l'établissement et au fonctionnement de la Société Industrielle Pharmaceutique.

B. Défis à relever

- Fabrication des médicaments génériques au coût accessible aux populations à faible revenu.
- Renforcer l'accès aux soins avec un bon rapport qualité/coût.

C. Principales activités

- Fabrication des médicaments génériques sous forme de comprimés,
- sirop, suspensions et gélules.
- Analyse et contrôle de qualité des médicaments.
- La recherche et le développement de nouvelles molécules à usage médical.

D. Division du Centre ou de service :

- Division en 5 sections :
- compression
- capsulage
- liquides
- conditionnement et impression
- analyse et contrôle de qualité

E. Conseil d'Administration

Le Conseil est investi de pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il procède notamment à la nomination ou à la révocation du Directeur Général, engage la société auprès des tiers.

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	1		Pharmacie
Ingénieur	1		Chimie
	1		Electromécanique
Maîtrise	1		Chimie
	1		Business et administration
Licence	6		Chimie et biologie
1 ^{er} cycle universitaire	1		Biologie

E. Ressources matérielles

- Bâtiments propres à la société
- Equipements :
 - Machine de fabrication des comprimés
 - Machine de fabrication de capsules
 - Machine pour la fabrication des sirops
 - Matériel de conditionnement
 - Matériel de contrôle et de laboratoire
 - Equipement auxiliaire
 - Matériel de climatisation.

F. Ressources financières

Autofinancement : 2.400.000 \$US

G. Unité statistique : elle existe

H. Coopération avec d'autres établissements

Coopération avec le laboratoire de LANSPEX (au NIGER pour l'Audit externe de l'activité de contrôle et de qualité que ce soit pour les matières ou les produits finis).

I. Bibliothèque

1 recueil des listes de pharmacopée européenne et américaine, année d'édition : 2009

J. Laboratoire

Type d'équipement	Nombre	Observation
Dissolution test apparatus	1	
U.V. spectrophotometer	1	

Flash shaker	1	
P.H. Meter	1	
HPLC	1	

Contraintes majeures

- Absence d'un laboratoire local de contrôle de qualité (contrôle externe)
- Non disponibilité des matières premières au Burundi, l'importation les rendant plus chères.

II.5 OFFICE NATIONAL DE LA TOURBE (ONATOUR)

A. Cadre légal

La société est régie par le code des Sociétés Privées et Publiques.

B. Défis à relever.

Remplacer progressivement le bois- énergie et le charbon par la tourbe afin de juguler les impacts de la déforestation.

C. Principales activités

- Production de la tourbe et ses dérivés
- Commercialisation de la tourbe
- Recherche et études pour la réalisation de son objectif.

D. Divisions du Centre ou de service

2 Départements :

- Direction Administrative et Financière,
- Direction Technique

2 Services :

- Recherche et Exportation de la tourbe
- Comptabilité et Finances

1 Cellule : Chantier

E. Conseil d'Administration : Existe

Il détient les pouvoirs les plus étendus d'Administration et de gestion de l'Office.

F. Ressources humaines

2 ingénieurs

G. Ressources matérielles

Locaux :

Equipements

Autres équipements : Tracteurs, Extractrices de tourbe, Camion de transport.

H. Ressources financières

- Fonds publics (IPPTE) **15.000.000** FBU
- Autofinancement : Les recettes provenant de la vente de tourbe.
Fonds IPPTE en prévision de 2009 : **60.000.000** FBU

I. Unité statistique : Elle n'existe pas.

J. Coopération avec d'autres services :

Elle existe

Sa nature : Recherche sur la mise au point d'un fertilisant à base de la tourbe.

K. Principales réalisations

- Analyse Physico-chimique de la tourbe brute devant porter sur la mise au point du fertilisant à base de la tourbe.
- Correction des unités fertilisantes du fertilisant existant.

L. Résultats de recherche

Ils ne sont pas satisfaisants

M. Les contraintes majeures

- Manque d'appareils performants
- Des tracteurs vétustes
- Manque de financement
- Problème de recouvrement des factures
- Manque de laboratoire propre

II.6. CENTRE MURAYI

A. Cadre légal

Début des activités : Janvier 2006

B. Défis à relever

- Augmenter la production des avocats (variétés Washington, FUERT)
- Combattre le diabète et le kwashiorkor par la consommation de l'huile d'avocats.

C. Principales activités :

Production et vulgarisation de l'huile d'avocats.

D. Ressources humaines

Personnel administratif : 1

Personnel technique : 2

E. Ressources matérielles

- Bâtiments propres.
- Equipement :

- 4 machines servant à produire l'huile (chauffage de l'eau, broyage des avocats, séparation eau- huile)
- 6 ordinateurs

F. Ressources financières

Fonds étrangers + autofinancement : Budget : 12 Millions

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres centres : N'existe pas

I. Contraintes majeures

- Insuffisance des avocats
- Problème d'écoulement
- Manque de terrain pour planter et produire.

II.7. INSTITUT DE RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ZOOTECHNIQUE (IRAZ)

A. Cadre légal

Conférence des Chefs d'Etat de la CEPGL du 09 /12/1979
(Burundi, Rwanda, République démocratique du Congo).

B. Défis à relever

- Promouvoir la croissance économique, combattre la pauvreté,
- Combattre la pauvreté,
- Contribuer à l'éradication de la famine,
- Gérer de manière durable les ressources naturelles à travers une utilisation collective régionale des produits technologiques de recherche agronomique pour le développement dans le pays de la CEPGL.

C. Principales activités

- Mobiliser des fonds pour le financement de la recherche des systèmes nationaux de recherche agronomique (SNRAs)
- Coordination et supervision des activités de recherche à travers des réseaux dans les SNRAs des 3 pays de la CEPGL.
- Réaliser des études de factibilité et d'exécution des projets communautaire en matière agricole et zootechnique.

D. Divisions du centre ou service

1 Direction Générale avec 2 départements subdivisés en services :

Départements :

- Direction Scientifique
- Direction Administrative et Financière

Services :

- 5 programmes de recherche
- 2 laboratoires : laboratoire de biotechnologie, et laboratoire de banque de gènes
- 1 Centre de documentation avec plus de 5.000 ouvrages et périodiques.

E. Conseil d'Administration.

Il y a plutôt une Assemblée Générale composée par les Ministres des 3 pays de la CEPGL ayant l'agriculture et l'élevage dans leurs attributions.

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat	2		Phytopathologie et Chimie Industrielle
Maîtrise	1		Phytotechnie
Licence	1	1	Entreprenariat des projets

G. Ressources matérielles

- Locaux propres comprenant un bâtiment administratif,, un centre de documentation, deux laboratoires de culture in vitro et une banque de gènes.
- Equipements : 8 ordinateurs, Internet.

H. Ressources financières : Contribution des 3 Etats et autres bailleurs de fonds.

G. Unité statistique : N'existe pas.

H. Coopération avec d'autres établissements

Oui, les institutions Nationales de Recherche Agronomique et les Facultés d'Agronomie des 3 Etats membres de la CEPGL dans le cadre des réseaux de recherche ainsi que les Centres Régionaux et Internationaux de recherche (INIBAP Biodiversity, IITA, CIP, IFPRI, IRFA, Université de Gembloux et celles des 3 pays membres de la CEPGL.

I. Principales réalisations

- Importante collection de bananiers
- Banque régionale de gènes
- Laboratoire de culture in vitro
- Différents programmes de recherche (bananes, racines et tubercules haricot, petits ruminants, colocase, ...)
- Création d'un centre de documentation

J. Recherche

Domaine de recherche	Temps en %
Phytopalologie	T.P. 100%
Chimie industrielle	T.P. 100%
Agro météo	T.P. 100%
Bananier phytozénétique	T.P. 100%
Vitro culture	T.P. 100%
Collection bananière	T.P. 100%

K. Bibliothèque

Catégorie	Nombre	Edition
Agri élevage	± 4 000	1993-2009
Périodiques	± 200	-
Microfiches	± 7 000	-

L. Laboratoire

Type d'équipement	Nombre	Observation
Hotte à flux d'air laminaire	6	Laboratoire de Biotechnologie Un stock important de produits chimique, verrerie,...
Microscopes	2	Laboratoire de Biotechnologie
Fours Mamert	4	Laboratoire de Biotechnologie
Frigo	1	Laboratoire de Biotechnologie
Balance de précision	2	Laboratoire de Biotechnologie
P.H. mètre	1	Laboratoire de Biotechnologie
Micro-onde	1	Laboratoire de Biotechnologie
Appareil de thérapie	1	Laboratoire de banque de gènes
Autoclave 220l	1	Laboratoire de banque de gènes
Congélateur	3	Laboratoire de banque de gènes
Scelle use	1	Laboratoire de banque de gènes
Chambres froides	3	Laboratoire de banque de gènes

M. Contraintes majeures

- Insuffisance des ressources financières
- Dépendance totale des Etats (pour moyens financiers)
- Infrastructures en voie de réhabilitation
- Insuffisance de chercheurs
- ICT en voie d'installation
- Compétition avec d'autres Institutions pour les ressources.

II.8. BRARUDI

A. Cadre légal

La Société a été enregistrée pour la première fois en 1954, conformément à la loi Belge.

B. Défis à relever

- Réduction des frais fixes et variables
- Maintenir et améliorer la qualité de nos produits.

C. Principales activités

- Production des bières et boissons gazeuses
- Vente des produits finis.

D. Divisions de centre ou service

- Direction Technique
- Direction Financière
- Direction Commerciale
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Approvisionnements.

Chaque direction a des subdivisions

E. Conseil d'Administration

Oui, le rôle du Conseil d'Administration est d'agir au nom de la Société et faire toute opération et tout acte d'administration et de disposition intéressant la Société en conformité avec l'objet social de cette dernière.

F. Ressources humaines

- Personnel à temps plein

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
58	0	494	3

- Personnel administratif

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
39	0	169	2

- Personnel technique

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers
19	0	325	1

E. Ressources matérielles

- Locaux propres à la BRARUDI
- Ligne d'embouteillage bière et BG (2 lignes Bujumbura, 1 ligne Gitega)
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieuses scanners

Equipement laboratoire Bière (Brarudi- Bujumbura)

Description instrument	Supplier	Type	Serial number	Remark
Impact 2000 Sampler	Haffmans	ISD 3886	-	
Impact 2000 Flasher	Haffmans	-	-	
Thermostat	JULABO	MP	12876	
Thermostat	JULABO	MP	12876	
Redpost	Haffmans	-	-	
Chauffe ballon	LAB Heat	KM- 500ml	902502900	
Chauffe ballon	LAB Heat	KM- 500ml	902502856	
CO2 Purity Tester	Haffmans	-	-	
CO2 Purity Tester	Zahm&Nagel	-	-	
Balance semi-analytique	KERN	KB 10 000 - 1	W071351	
Refractometer	BS : Bellingham +Stanley ltd	RFM 130	RB01034	
Refractometer	BS : Bellingham +Stanley ltd	RFM 130	RB01032	

F. Ressources financières

- Fonds publics : 40 %
- Fonds étrangers- partenariat 60 % (Heineken).
- Contribution des Etats et autres bailleurs de fonds

G. Unité statistique : N'existe pas

H. Coopération avec d'autres établissements

- Group Supply Chain- Heineken : technique et technologie
- Heineken
- Coca – Cola Company : technologie
- Kronen, Entretien et réparation des machines

I. Principales réalisations :

Production de bières : Amstel, Primus, Sorgho et Boisson Gazeuses.

J. Contraintes majeures

- L'environnement socio-économique du pays
- Les taxes trop lourdes

II. 9 INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURUNDI

A. Cadre légal : Créé en 1980

B. Défis à relever

Promouvoir les activités agro météorologiques et géographiques du Burundi

C. Principales activités

- Prévisions météorologiques pour l'aviation
- Production des cartes de base nationale
- Assistance à l'agriculture et aux travaux publics (traçage des routes et constructions des ponts).

D. Divisions du centre ou service

C'est une Direction Générale divisée en 2 Départements techniques et 2 services généraux

- Départements :
 - Hydrométéorologie et Agro météorologie avec comme services : Hydrologie, Agro météorologie, Assistance météorologique à la Navigation Aérienne,
 - Cartographie et Topographie avec comme services : Cartographie, Géodésie et Nivellement, Photogrammétriques, Documentation
- Services généraux : Administration, Finances et Centre de Traitement Informatique,

E. Conseil d'Administration

Il existe

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Doctorat			
Ingénieur	5		Géodésie, Prévision en Hydrologie et en Météorologie
Maîtrise	3		Section intégrée des ressources en eau
Licence	4	3	Urbanisme, Droit, Géographie, Gestion, Commerce, Gestion Financière, Techniques Comptables
Diplôme 1 ^{er} cycle	9	2	Coopérative, Météorologie, Prévision en Hydrologie, Génie électrique

G. Ressources matérielles

- Locaux : propres + terrains d'expérimentation propres
- Equipement : existence d'un service informatique + connexion à l'Internet
- Autres équipements : non spécifiés

H. Ressources financières

2005	2006	2007	2008
208 millions	239 millions	267 millions	294 millions

I. Unité statistique

Elle n'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Elle existe avec :

- Le Ministère de l'Agriculture (Vulgarisation agricole à l'ISABU), les Universités publiques et privées (documentation en rapport les mémoires des étudiants), Burundi Tobacco Company (données hydrométéorologiques), Office des routes (données topographiques) et l'ISTEEBU (données agro météorologiques).
- Organisation Météorologique Mondiale (OMM) (formation du personnel et documentation), Initiative du Bassin du Nil (échange de données hydrométéorologiques), IRAZ (données agro météorologiques)

K. Principales réalisations

- Production d'une carte numérique d'occupation du sol
- Mise sur pied d'une base de données hydrométéorologique de 1922 à nos jours
- Publication régulière des documents hydrométéorologiques.

L. Bibliothèque

L'IGEBU dispose d'une documentation propre et produit des publications (bulletins mensuels)

M. Contraintes majeures

- Manque de revues en rapport avec la cartographie, la climatologie et l'hydrométéorologie
- Manque de moyens de déplacement
- Manque de revues spécialisées

II. 10 INSTITUT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA CONSERVATION DE LA NATURE (INECN)

A. Cadre légal : Créé en 1980

B. Défis à relever

Amélioration des conditions de vie des populations, conservation de la nature, recherche en biodiversité.

C. Principales activités

Intégration sociale, changement des pratiques, accroissement du Produit Intérieur Brut (PIB)

D. Divisions du centre ou service

C'est une Direction Générale subdivisée en 3 Départements :

- Département de l'Aménagement des Parcs et Réserves,
- Département de l'environnement avec 3 services : service Recherche Environnementale, service Surveillance de l'Etat de l'Environnement, service Education Environnementale.
- Département Technique avec 3 services : service Recherche en Biodiversité, service des Aires protégées et service Aménagement et Economique

E. Conseil d'Administration

Il existe

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Ingénieur	9	2	Agronomie, Génie Rural, Eau et Forêts
Maîtrise	2		Droit de l'Environnement, Développement Rural Intégré et Aménagement du Territoire
Licence	5	2	Biologie, Chimie, Anglais
Diplôme 1 ^{er} cycle			
A1		1	Chimie (ENS)

G. Ressources matérielles

- Les locaux propres au centre
- Terrains d'expérimentation propres au centre
- Equipement pour le service informatique et abonnement à l'Internet

H. Ressources financières

- Fonds publics : 90%
- Fonds étrangers : 10%

2005	2006	2007	2008
88 millions	100 millions	112 millions	182 millions

I. Unité statistique

Elle n'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Elle n'existe pas

K. Principales réalisations

- Elaboration des textes législatifs
- Elaboration d'un guide d'éducation environnementale
- Lutte contre la pollution du Lac Tanganyika et la ville de Bujumbura

L. Bibliothèque

Documentation propre au centre et des publications de revues scientifiques

Variétés	Nombre	Edition
1. Hydrologie	112	1986-2000
2. Agriculture	71	1990
3. Foresterie	189	1990-2006
4. Conservation des sols et des espèces	62	1987-2004
5. Faune	94	1979-2000
6. Aires protégées et tourisme	154	186-2002
7. Energie	15	
8. Environnement	460	1982-2002
9. Législation	257	1984-1998

Variétés	Nombre	Edition
10. Biologie et Ecologie	66	2007
11. Rapports	224	
12. Informatique	5	1991-2004
13. Biosécurité	227	1980-2008
14. Lexique/dictionnaires/encyclopédie	99	
15. Revues :	123	
15.1 Bulletins INECN		
15.2 Tous les domaines (environnement, sciences et technologie, tourisme, climat, diversités biologiques...)	1844	1972-2006

M. Recherche

Domaine de recherche	Temps en %
Biodiversité	90%
Gestion de l'environnement	40%
Droit de l'environnement	40%
Gestion de l'environnement Etude d'impact environnemental	Non précisé

N. Contraintes majeures

- Manque de véhicules
- Manque de documentation en rapport avec la biodiversité, les aires protégées, les nouvelles techniques de conservation de la nature.

II. 11 CENTRE NATIONAL DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES

A. *Cadre légal* : Créé en 1993

B. Défis à relever

- Eviter les pertes post-récoltes en faisant un bon séchage des tubercules et céréales
- Transformer les fruits et les légumes

C. Principales activités

- Séchage des tubercules et des céréales
- Transformation des fruits et légumes

D. Divisions du centre ou service

C'est une Direction subdivisée en services

E. Conseil d'Administration

N'existe pas

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Chercheurs	9	11	N'a pas été précisé

G. Ressources matérielles

- Locaux propres
- Terrains d'expérimentation propres
- Equipement :
- Le centre dispose d'un service informatique propre et d'un abonnement à l'Internet

H. Ressources financières

2005	2006	2007	2008
-	-	16 millions	54 millions

I. Unité statistique

Elle n'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Echange d'expériences et de formation avec l'ISABU, Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité et les Universités locales

K. Principales réalisations

Technologie de transformation du manioc, des céréales, de fruits et de légumes.

L. Bibliothèque

Le centre dispose d'une documentation propre et produit des publications

M. Recherche

Domaine de recherche	Temps en %
Transformation des aliments	100

N. Contraintes majeures

- Insuffisance du budget
- Insuffisance des chercheurs
- Insuffisance de la documentation.

I.12 LABORATOIRE DE CONTROLE ET D'ANALYSE CHIMIQUE

A. Cadre légal : Créé en 1990

B. Défis à relever

Analyse chimique en vue d'orienter les recherches minières

C. Principales activités

- Etude du sous-sol
- Développement du secteur minier

D. Divisions du centre ou service

Direction Générale subdivisée en services

E. Conseil d'Administration

Il existe

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Chercheurs	5		Non précisé

G. Ressources matérielles

- Matériel de laboratoire,
- équipements lourds (concasseurs, broyeurs, séparateurs)

LACA dispose des locaux et d'un service informatique propres. Il est abonné à l'Internet.

H. Ressources financières

2005	2006	2007	2008
30 millions	30 millions	30 millions	40 millions

I. Unité statistique

N'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Il coopère avec les institutions nationales (ISABU, CNTA, Université du Burundi)

K. Principales réalisations

Beaucoup d'analyses chimiques sur les échantillons du sous-sol burundais ainsi que d'autres échantillons du domaine minier.

L. Bibliothèque

Il dispose d'un centre de documentation propre

M. Recherche

Pas d'information y relative

N. Contraintes majeures

- Budget insuffisant
- Personnel insuffisant
- Manque de matériel approprié (chromatographe ionique, chromatographe en phase gazeuse, spectromètre de fluorescence aux rayons X,
- Manque de revues sur les analyses minières.

II.13 AGRO-BIOTECH

A. Cadre légal : Société privée créé en 1998

B. Défis à relever

- Multiplication rapide des semences et plants de qualité
- Vulgarisation des intrants agricoles.
- Etude et exécution des projets agricoles
- Amélioration des conditions de vie de la population (création d'emploi et accroissement des revenus de la population).

C. Principales activités

Travaux de consultance et/ou de vulgarisation

D. Divisions du centre ou service

Direction Générale comprenant un laboratoire central à Bujumbura et des pépinières d'acclimatation à Ngozi, Kayanza, Gitega, Kirundo et Bujumbura.

E. Conseil d'Administration

Il n'existe pas

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Chercheurs	2		Non précisé

G. Ressources matérielles

- Locaux et terrains d'expérimentation propres
- Equipement : autoclaves, hottes à flux laminaires, balances
- Service informatique propre au centre avec un abonnement à l'Internet.

H. Ressources financières

2005	2006	2007	2008
±80 millions	±100 millions	±120 millions	±150 millions

I. Unité statistique

N'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Il existe une coopération d'échange de plants améliorés avec les institutions nationales (IRAZ, FACAGRO, ISA, ISABU, les Ecoles Techniques d'Agriculture) et internationales (Université de Leuven, INIBAP, ASARECA, IITA, CIP)

K. Principales réalisations

- Production et diffusion de vitro plants de bananes dans tout le pays (1 250 000/an)
- Vulgarisation des intrants agricoles
- Etude de la filière banane /OFB
- Fiche d'identification ISABU/CTB

L. Bibliothèque

Le centre dispose d'une documentation propre et produit des publications

M. Recherche

Culture in vitro appliquée à la production de vitro plants de bananes, d'ananas, de colocases ...

N. Contraintes majeures

- Manque de personnel suffisant et qualifié
- Insuffisance des équipements de laboratoire pour la production de vitro plants
- Manque d'équipements pour la création d'un centre d'excellence en biotechnologie et nouvelles technologies.
- Manque de documentation sur la culture in vitro, sur le bananier, l'ananas et la colocase.

II. 14 BUREAU BURUNDAIS DE NORMALISATION ET CONTROLE DE QUALITE (BBNCQ)

A. Cadre légal : Créé en 1992

B. Défis à relever

Elaboration des normes, formation et assistance aux entreprises en matière de normalisation.

C. Principales activités

- Elaboration des normes en vue de protéger l'économie nationale
- Formation et assistance aux entreprises en matière de normalisation
- Promotion du management de la qualité
- Promotion des exportations et protection de la santé.

D. Divisions du centre ou service

C'est une Direction parapublique appuyée par 2 services :

- un service technique
- un service financier.

E. Conseil d'Administration

Il existe

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Chercheurs	7		Non précisé

G. Ressources matérielles

Les locaux sont loués

Il n'y a pas de service informatique propre au centre

H. Ressources financières

Le BBN utilise des fonds publics à 100%

I. Unité statistique

-Elle n'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Le BBN entretient une coopération de consultance et d'échange d'informations avec les institutions nationales (Ministères de l'Agriculture, de la Santé Publique et des Travaux Publics) et étrangères (PTB, OMC, ONUDI, PNUD et FAO).

K. Principales réalisations

- Elaboration, adoption et harmonisation d'une vingtaine de normes
- Octroi d'une cinquantaine de certificats
- Mise en place d'une ISO 22 000 dans cinq entreprises
- Beaucoup d'inspection de qualité

L. Bibliothèque

- Documentation propre au centre
- Production des publications

M. Recherche

- Elaboration des normes
- Analyses de certains produits

N. Contraintes majeures

- Manque d'équipement de laboratoire de chimie, de micro biologie et de métrologie
- Manque de moyens de déplacement
- Manque de matériel d'échantillonnage
- Manque d'outils informatiques
- Manque de revues scientifiques
- Insuffisance des moyens financiers
- Manque de personnel qualifié.

II.15 WATER AND ELECTRICITY (WATEL)

A. Cadre légal : Société privée créé en 2006

B. Défis à relever

- Promotion de l'énergie moderne par des travaux de recherche appliquée
- Installation par électrification décentralisée et par voie photovoltaïque (hausse le taux d'électrification).

C. Principales activités

- Essais et normalisation métrologique
- Production de l'énergie

D. Divisions du centre ou service

Pas d'information y relative

E. Conseil d'Administration

Il n'existe pas

F. Ressources humaines

Qualification	Nombre		Domaine de spécialisation
	Masculin	Féminin	
Chercheurs	2	1	

G. Ressources matérielles

- Locaux et terrains d'expérimentation propres au centre
- Pas de service informatique mais abonné à l'Internet

H. Ressources financières

I. Unité statistique

Elle n'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Il existe une coopération avec les Ministère de l'Energie et des Mines, de l'Environnement et les bailleurs de fonds multilatéraux et ONGs

K. Principales réalisations

- Installation d'électricité couplée avec le réseau REGIDESO pour pérenniser l'énergie dans les ménages et collectivités (électrification décentralisée de 25 centres de santé et de 100 ménages privés)
- Promotion des techniques modernes d'approvisionnement en eau potable par irrigation, par énergie photovoltaïque.

L. Bibliothèque

N'existe pas

M. Recherche

Il s'agit d'une recherche appliquée en eau et énergie

N. Contraintes majeures

- Manque de personnel qualifié et suffisant
- Manque de matériel et équipement appropriés (sondeuse foreuse, théodolites, vibrodameuse, dames sauteuses, bennes, bétonnières, théodolites, équipement de laboratoire et bancs d'essais énergétiques, et niveaux à lunettes)
- Manque de moyens de déplacement.

II.16 PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

A. Cadre légal : c'est un projet créé en 2003

B. Défis à relever

Elimination de l'onchocercose en tant que problème de santé publique au Burundi

C. Principales activités

- Collecte des données visant à lutter contre l'onchocercose
- Traitement à l'Ivermectine des personnes atteintes par l'onchocercose

D. Divisions du centre ou service

2 services :

- coordination nationale
- projet TIDC (Traitement à l'Ivermectine sous Directives Communautaires).

E. Conseil d'Administration

Il n'existe pas

F. Ressources humaines

Pas de chercheurs nationaux, seulement 1 coordonnateur national et des techniciens

N.B : il y a 2 ophtalmologues en formation

G. Ressources matérielles

Locaux non propres

H. Ressources financières

2005	2006	2007	2008
160 millions	465 millions	435 millions	322 millions

I. Unité statistique

N'existe pas

J. Coopération avec d'autres centres ou services scientifiques

Il existe une coopération basée sur l'échange d'expériences avec le Programme Africain de lutte contre l'Onchocercose (APOC) et l'ONG Chaistofell Blinden Mission (CBM) pour l'échange d'expériences et avec le Bureau de l'OMS Burundi documentation).

K. Principales réalisations

- Mobilisation et sensibilisation sociale
- Formation de 300 techniciens de santé et 11 000 distributeurs communautaires
- Trois cycles de distribution de masse de l'Ivermectine dans 368 collines de recensement pour près de 800.000 personnes par cycle.

L. Bibliothèque

Elle n'existe pas

M. Recherche

Pas de recherche faite au niveau national

N. Contraintes majeures

- Budget insuffisant
- Manque de personnel qualifié

B. EXPLOITATION DES DONNEES DE L'INVENTAIRE DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

I. REPARTITION DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Les analyses statistiques des données du potentiel scientifique et technologique ont été obtenues, dans la mesure du possible, par transformation des informations brutes contenues dans la base des données du PST en les regroupant selon la nature des ressources qui caractérisent le système scientifique et technologique burundais à savoir :

- les structures de recherche
- les ressources humaines
- les ressources matérielles et informatiques
- les ressources financières
- les ressources informationnelles

I.1 REPARTITION PAR SECTEUR D'EXECUTION

Effectif Secteur d'exécution	Nombre d'Institutions Scientifiques et Technologiques	
	Visitées	Ayant répondu
1. Enseignement supérieur	22	22
2. Service général	8	6
3. Service de production	14	10
TOTAL	44	38

L'Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique pour l'année de référence 2008-2009 a concerné tous les établissements d'enseignement supérieur (22) qui ont tous répondu au questionnaire leur adressé mais n'a ciblé que quelques (22) centres de recherche et services scientifiques et/ou Technologiques dont 6 n'ont pas répondu.

Les Universités publiques ainsi que les services scientifiques et/ou technologiques parapubliques ont été créés par Décret Présidentiel, tandis que les privés (Universités ou services scientifiques et/ou technologiques) l'ont été par Ordonnance Ministérielle.

I.2 REPARTITION PAR TYPE D'ACTIVITE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Nombre Type d'Institution Scientifique et Technologique	Visitées	Ayant répondu
	1. Centres de recherche	13
2. Service Scientifique et Technologique	9	6
3. Enseignement et formation scientifique	22	22
TOTAL	44	38

Les centres de recherche de l'Université du Burundi n'ont pas été ciblés à part mais ont été considérés comme faisant partie de l'Université.

II. RESSOURCES HUMAINES PAR SECTEUR D'EXECUTION

Le tableau ci-après montre uniquement le nombre de cadres.

Ressources humaines	Nombre
Type d'Institution Scientifique et Technologique	
1. Enseignement supérieur	1155
2. Service général	64
3. Service de production	131
TOTAL	1350

Les ressources humaines de la BRARUDI n'ont pas été considérées dans ce tableau car les qualifications n'ont pas été mentionnées.

Ce tableau montre que les scientifiques sont plus nombreux dans les secteurs de l'enseignement supérieur que dans les autres secteurs bien que tous les centres de recherche et services scientifiques n'aient pas pu être visités.

L'effectif en équivalent plein temps des scientifiques selon les différents secteurs d'exécution n'a pas été calculé parce que cette donnée n'a pas été fournie. De plus, actuellement, la majorité des scientifiques dans les établissements d'enseignement supérieur pratiquent le temps partiel.

Il en est de même des scientifiques qui oeuvrent dans les services scientifiques et technologiques qui dispensent des cours dans les différentes institutions d'enseignement supérieur.

La répartition globale des scientifiques par domaine de formation et par sexe n'a pas été faite parce que tous les interrogés n'ont pas répondu correctement au questionnaire.

En effet, plusieurs répondants ont omis de mettre les domaines de formation et de spécifier le sexe de chaque cadre. D'autres ont spécifié les domaines en vrac, oubliant de les indiquer clairement par sexe.

III. REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES PAR ORIGINE DES FONDS

Avant de faire cette répartition, nous voudrions signaler que sur 22 établissements visités, 7 n'ont pas répondu à cette question ou ont donné une réponse non explicite. Il en est de même pour les services scientifiques et/ou technologiques qui, sur 16 qui ont retourné le questionnaire, 10 n'ont pas spécifier le montant des ressources financières.

Secteur d'exécution	Origine des fonds				Total en FBu
	Fonds publics	Fonds étrangers	Auto financement	Fonds divers	
1. Enseignement supérieur	2 049 980 165	384 200 000	2 241 151 000	68 860 000	4 744 191 165
2. Service Général (un seul a répondu)	103 800 000	10 380 000	-	-	114 180 000
3. Service de Production (5 ont répondu)	60 000 000	17 166 600	7 830 219 941	102 876 226	8 010 262 767
Total (en FBu)	2 213 780 165	411 746 600	10 071 370 941	171 736 226	12 868 633 932
Total (en \$US)	1 799 821	334 753	8 188 106	139 623	10 462 304

Si nous considérons les données fournies, nous constatons que les fonds qui totalisent 12 868 633 932FBu sont répartis de la façon suivante :

- Fonds publics : 2 213 780 165FBu soit 17,2% des fonds
- Fonds étrangers : 411 746 600FBu soit 3,2%
- Autofinancement : 10 071 370 941FBu soit 78,3%
- Fonds divers : 171 736 226FBu soit 1,3%

Soit $12\,868\,633\,932 : 8\,000\,000 = 1\,609\text{FBu/an} = 134\text{FBu par mois}$ consacrés à la recherche par habitant.

Si nous comparons ce résultat avec celui de l'inventaire du potentiel scientifique et technologique de 1990 qui était de 962FBu/an et de 80FBu/mois, nous constatons qu'il n'a même pas doublé après 20 ans.

Cela montre que les ressources financières qui étaient insuffisantes en 1990 le sont encore aujourd'hui. Nous pouvons même dire que la situation s'est empirée.

Signalons que les institutions d'enseignement supérieur publiques perçoivent des fonds publics. Les privées eux vivent de l'autofinancement et des fonds divers. Aussi, les services scientifiques et/ou technologiques par publics obtiennent un soutien de l'Etat.

IV RESSOURCES MATERIELLES ET INFORMATIQUES

Sur 22 institutions d'enseignement supérieur, 15 soit 68%, et 14 services scientifiques et/ou technologiques sur 16 soit 87,5% ont des locaux qui leur appartiennent.

Sur 22 institutions d'enseignement supérieur, 8 soit 36% disposent d'un équipement informatique suffisant. Parmi les 64% qui restent, il y en a qui ont des facultés d'économie et de gestion qui généralement sont sensées avoir un parc informatique adéquat.

La plupart d'institutions d'enseignement supérieur n'ont pas généralement de laboratoire. Pour celles qui dispensent une formation médicale, elles font recourt aux laboratoires des hôpitaux proches ou même éloignés.

Pour les services scientifiques et/ou technologiques, 12 sur 16 soit 75% sont équipés en matériel informatique, 5 soit 31% sont connectés à l'Internet et 7 soit 43,75% possèdent un laboratoire.

Ces chiffres montrent que toutes les institutions d'enseignement supérieur et tous les services scientifiques et/ou technologiques n'ont pas de locaux propres, ce qui fait un impact négatif sur le budget puisqu'il faut chaque fois prévoir les frais de location. Et, cela ne peut que freiner le développement de la recherche à cause justement des moyens insuffisants.

Ces chiffres montrent également que l'équipement informatique est insuffisant et très peu d'institutions sont abonnés à l'Internet.

V. RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Effectifs	Ouvrages	Périodiques	Encyclopédies	Dictionnaires	Microfiches
Secteur d'exécution					
Institutions d'enseignement supérieur	328 902	166	60	13	
Services scientifiques et/ou technologiques	4 001	200	-	-	7 000
TOTAL	332 903	366	60	13	7 000

Les institutions d'enseignement supérieur qui ont fournies des données sur les ressources informationnelles se dénombrent à 17 sur 22, tandis que les services scientifiques et/ou technologiques sont à 2 seulement sur 16.

Ainsi, les commentaires vont porter uniquement sur les institutions d'enseignement supérieur même si 4 parmi elles n'ont rien dit sur ce sujet.

On remarque que le nombre d'ouvrages par scientifique est d'environ de :

332 903 : 1 155 = 288 alors qu'il était de 415 en 1990.

Cela dénote une situation qui s'aggrave continuellement au niveau des ressources informationnelles et qui freine ou stoppe la recherche et le développement scientifique.

C. CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS EN RAPPORT AVEC LES INDICATEURS ISSUS DE L'IPST NATIONAL 2008-2009

Les indicateurs concernant les ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles affectées à la recherche-développement et aux activités scientifiques et technologiques qui viennent d'être présentées ici nous amènent à émettre quelques considérations et à formuler certaines recommandations dans le but de donner un nouveau souffle à la recherche scientifique nationale.

- En ce qui concerne les ressources humaines, le constat est que les scientifiques sont plus nombreux dans les institutions d'enseignement et formation que dans les autres secteurs bien que ces derniers n'aient pas pu être tous visités.

Sur 1350 scientifiques, on dénombre 1155 soit 85,6 % scientifiques à l'enseignement supérieur, 131 soit 9,7 % dans les services de production et 64 soit 4,7 % dans les services généraux. Cela nous amène à souligner la faiblesse de l'indicateur humain dans les activités de recherche scientifiques et/ou technologiques.

- A cet effet, les autorités de ce pays sont interpellées à beaucoup investir dans la formation des chercheurs. Il est à signaler ici que la répartition globale des scientifiques par domaine de formation et par sexe n'a pas eu lieu par manque de données y relatives. A cet effet, nous invitons les responsables des différentes institutions à être plus coopératifs dans l'avenir en répondant aux questionnaires leur transmis.
- Concernant les ressources financières, bien que la plupart des interrogés n'aient pas répondu correctement, nous constatons que très peu de ressources financières sont affectées aux activités de recherche scientifiques et/ou technologiques. Les données fournies montrent qu'à l'Enseignement Supérieur où la recherche devait s'effectuer l'enveloppe financière y est très faible : 2.213.780.165 FBU soit 17, 2 % du total qui vaut 12.868.633.932 FBU. Ce qui veut dire que le budget s'élève à 1609 FBU/par an et par habitant. Comparée à celle du dernier inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique de 1990 qui était de 962 FBU/an et par habitant, nous constatons qu'elle n'a même pas doublé après 20 ans. Signalons aussi que la coopération dont ces institutions dépendaient beaucoup a baissé son intervention puisqu'elle ne représente que 3,2 % du budget global.
- Pour ce qui est des ressources matérielles et informatiques, on constate également que la majorité des institutions tant publiques que privées n'en disposent pas. Et cela ne

fait qu'aggraver l'état de santé de la recherche scientifique déjà fragile. Il en va de même pour les ressources informatiques.

- En ce qui concerne les ressources informationnelles, le constat est le même. Selon les résultats des données recueillies à l'enseignement supérieur qui est le secteur ayant beaucoup de scientifiques, le constat est qu'il n'y a que 228 ouvrages par scientifique alors que ce nombre était de 415 en 1990.

Cependant, s'il est admis que l'universalité dans le sens de l'ouverture est impératif, force est de constater la faiblesse de la diffusion des résultats de la recherche d'une part et une faible circulation de l'information scientifique entre les chercheurs et/ou scientifiques d'autre part ce qui freine l'échange et le partage de l'information relatives aux acquis de la recherche et au savoir-faire technologique. Tout cela tient au fait qu'il n'existe pas de structure performante dont le rôle serait de rassembler et de diffuser l'information scientifique et technologique.

La recherche ne saurait être intéressante si elle n'a pas pour objectif d'être une des stratégies de développement socio-économiques national. A cet effet, il faut qu'il y ait une structure de coordination afin d'éviter un éparpillement des efforts, des doubles emplois et indubitablement un gaspillage des moyens déjà très insuffisants.

Au vu de toutes ces considérations sur ces potentialités, nous tentons de proposer par la suite un certain nombre de mesures qu'il conviendrait d'appliquer pour que la science et la technologie au Burundi soient réellement des instruments de prédilection pour atteindre rapidement le développement.

Ces mesures sont les suivantes :

- Définir et mettre en application une politique claire et cohérente en matière de science et de technologie.
- Elaborer un plan stratégique de développement par la science, la technologie et la recherche qui s'articule sur les différents programmes et projets de recherche.
- Mettre sur pied des structures et mécanismes de diffusion des résultats de la recherche et de transfert de la technologie.
- Mettre sur pied une structure chargée de la coordination et de la diffusion de l'information scientifique et technologique.
- Créer au sein du budget de l'Etat une enveloppe-recherche regroupant toutes les lignes budgétaires propres à la recherche scientifique et technologique ainsi qu'un fonds substantiel destiné à financer les programmes inter-disciplinaires.
- Arrêter un plan de formation des chercheurs et scientifiques dans les domaines prioritaires de la vie nationale.
- Appuyer les institutions d'enseignement et de formation privées en leur accordant certaines facilités matérielles et financières.
- Assurer une place importante à la recherche scientifique et technologique dans les programmes médiatiques (radio-télévision, presse écrite).

D. CONCLUSION

Le présent document de l'Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique National (IPST) version 2008-2009 relate l'état actuel de la recherche scientifique et technologique dans les centres de recherche, les services scientifiques et/ou technologiques et les institutions d'enseignement supérieur tout en soulignant les principaux indicateurs qui s'en dégagent et en formulant certaines considérations et recommandations qui s'imposent.

Sur base des données recueillies et traitées, il nous a été possible de relever les principaux goulots d'étranglement qui freinent le développement de la recherche scientifique et technologique burundaise.

Il s'agit principalement :

- des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles qui sont souvent insuffisantes ou inadéquates,
- d'une grande dépendance des interventions étrangères,
- d'une absence de structure et mécanismes de recherche capable de bien mener sa coordination et sa planification, de définir et mettre en œuvre la politique nationale en matière de Recherche Scientifique et Technologique.

A la lumière de ces données et de ces constatations confrontées aux principes généraux de développement scientifique et technologique tels qu'énoncés par les spécialistes des organismes intéressés par la Science et la Technologie, il s'est dégagé une série de propositions ayant comme objectif l'amélioration du système de recherche burundais afin d'en faire une véritable stratégie de développement national.

L'une des principales actions envisagées est notamment l'adoption d'une politique scientifique et technologique nationale claire et cohérente ainsi que la mise sur pied des structures et mécanismes pouvant permettre sa mise en application.

Quoique souvent approximatives et sans nul doute incomplètes, nous osons espérer que les données et conclusions présentées dans cette publication pourront aider les décideurs et les planificateurs dans la résolution des problèmes qui entravent la recherche scientifique nationale.

ANNEXES

Annexe 1:

Liste des abréviations

Annexe 2 :

Fiche d'inventaire des établissements d'enseignement supérieur

Annexe 3 :

Fiche d'inventaire des centres de recherche et services scientifiques et technologiques

Annexe 4 :

Fiche d'inventaire des établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche et/ou services scientifiques et/ou technologiques (pour les données complémentaires)

Annexe 1

LISTE DES ABREVIATIONS

ECORU	: Economie Rurale
ECOPO	: Economie Politique
PAGE	: Programme d'Appui à la Gestion des Entreprises
ISCO	: Institut Supérieur de Commerce
ISA	: Institut Supérieur d'Agriculture
ITS	: Institut Technique Supérieur
IPA	: Institut de Pédagogie Appliquée
IEPS	: Institut d'Education Physique et Sport
CERDA	: Centre d'Etudes et de Recherche en Développement Agro-économique
CURDES	: Centre Universitaire pour la Recherche et le Développement Economique et Social.
CEFORMI	: Centre de Formation et de la Recherche en Médecine et Maladies Infectieuses
CURDIS	: Centre Universitaire de Recherche et d'Intervention pour le Développement Industriel, Communautaire et Social.
CUD	: Coopération Inter Universitaire au Développement
CTB	: Coopération Technique Belge
AUF	: Agence Universitaire de la Francophonie
PARES	: Projet d'Appui au Renforcement de l'Enseignement Supérieur
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
DEA	: Diplôme des Etudes Approfondies
M.SC	: Master in Sciences
INSP	: Institut National de Santé Publique
ISGE	: Institut Supérieur de Gestion des Entreprises.
ISP	: Institut Supérieur de Police
ISCG	: Institut Supérieur de Contrôle de Gestion.
ISTG	: Institut Supérieur des Techniques de Gestion.
IST	: Institut Supérieur des Technologies
ISM	: Institut Supérieur de Management
INTELEMATIQUE	: Institut International d'Informatique, Télécommunication et Technologies Avancées
FAO	: Food and Agricultural Organisation.
ONUB	: Organisation des Nations Unies pour le Burundi
UEA	: Université Espoir d'Afrique
UMLK	: Université Martin Luther King
OHP	: Office de l'huile de Palme de Rumonge
SOSUMO	: Société Sucrière de Moso
ONASU	: Office National du Sucre
ISABU	: Institut Supérieur d'Agronomie du Burundi
CAM	: Centre Agro-Pastoral de Mutwenzi
BDDM	: Bureau Diocésain de Développement de Muyinga
CNTA	: Centre National des Technologies Alimentaires
DPAE	: Direction Provinciale d'Agriculture et de l'Elevage.
SIPHAR	: Société de Fabrication des Produits Pharmaceutiques
ONATOUR	: Office National de la Tourbe

CEPGL	: Communauté Economique des Grands Lacs
SNRA	: Systèmes Nationaux de Recherche Agronomique.
IRAZ	: Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
OMM	: Organisation Météorologique Mondiale
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
INECN	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
ENS	: Ecole Normale Supérieure
FACAGRO	: Faculté d'Agronomie
ISA	: Institut Supérieur d'Agriculture
BBNCQ	: Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de Qualité
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONUDI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
WATEL	: Water and Electricity
CURMES	: Centre Universitaire de Recherche
CURPEL	: Centre Universitaire de Recherche en Petit Elevage
CRUPHAMET	: Centre de Recherche Universitaire en Pharmacopée et en Médecine Traditionnelle
CURDIF	: Centre Universitaire de Recherche pour le Développement en Informatique
CURBA	: Centre Universitaire de Recherche en Biologie Appliquée
CERAM	: Centre de Recherche Appliquée à l'Aménagement
CREDSR	: Centre de Recherche pour le Développement des Sociétés en Reconstruction
CELAB	: Centre d'Etudes des Langues au Burundi
CEMEN	: Centre d'Etudes et de Maintenance en Electro-Mécanique
CETA	: Centre d'Etudes en Technologie Agro-Alimentaire
CEBELCO	: Centre Burundais d'Etudes des Langues en Contact
CRUEA	: Centre de Recherche Universitaire en Energie Alternative
CRUST	: Centre de Recherche Universitaire en Sciences de la Terre
DESS	: Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
ISPM	: Institut Supérieur Paramédical
ETS	: Ecole Technique Secondaire

Annexe 2

FICHE D'INVENTAIRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A. Cadre légal :

B. Divisions de l'établissement

C. Conseil d'Administration

D. Ressources humaines

- *Personnel enseignant à temps plein*

<i>Féminin</i>		<i>Masculin</i>	
<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>

- *Personnel à temps partiel*

<i>Féminin</i>		<i>Masculin</i>	
<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>

- *Personnel administratif*

<i>Féminin</i>		<i>Masculin</i>	
<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>

- *Personnel technique*

<i>Féminin</i>		<i>Masculin</i>	
<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Etrangers</i>

E. Ressources matérielles

- *Locaux*
- *Equipement*
- *Autres équipements*

F. Ressources financières

<i>Provenance des fonds</i>	<i>Montant</i>
<i>Fonds publics</i>	
<i>Fonds étrangers – partenariat</i>	
<i>Autofinancement</i>	
<i>Fonds divers</i>	

G. Existe-t-il une unité statistique ?

H. Existe-t-il de coopération avec d'autres établissements ?

Si oui, quelle est sa nature ?

I. Quelles sont les contraintes majeures ?

Annexe 3

FICHE D'INVENTAIRE DES CENTRES DE RECHERCHE ET SERVICES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

A. Cadre légal

B. Défis à relever

C. Principales activités

D. Divisions du centre ou service

- Départements
- Services
- Cellules
- Autres

E. Le centre ou service dispose-t-il d'un Conseil d'Administration ?

Si oui, quel est son rôle ?

F. Ressources humaines

- Personnel à temps plein

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers

- Personnel à temps partiel

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers

- Personnel administratif

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers

- Personnel technique

Féminin		Masculin	
Nationaux	Etrangers	Nationaux	Etrangers

G. Ressources matérielles

- Locaux
- Equipements

- Autres équipements

H. Ressources financières

Provenance des fonds	Montant
Fonds publics	
Fonds étrangers - partenariat	
Autofinancement	
Fonds divers	

I. Existe-t-il une unité statistique ?

J. Existe-t-il de coopération avec d'autres centres ou services scientifiques ?

Si oui, quelle est sa nature ?

K. Principales réalisations

L. Quelles sont les contraintes majeures ?

N.B : Pour les domaines de recherche on retient : Recherche-développement, Activité de service scientifique et technologique, Enseignement, Tâches administratives, Autres activités professionnelles.

D. Equipement des Bibliothèques (ouvrages, périodiques, microfiches)

Variétés	Nombre	Année d'édition

E. Equipement des laboratoires

Type d'équipement	Nombre	Observation

F. Quel état d'avancement du projet de recherche ou de l'activité scientifique ?

Les résultats sont-ils satisfaisants ?

Oui

A quel pourcentage ?

Non

Que comptez-vous faire ?

G. Quelles sont les contraintes majeures rencontrées ?

SOMMAIRE

	Page
Avant propos	1
Introduction	3
A. PRESENTATION DETAILLEE DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES	5
I. ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ...	5
I.01. Université du Burundi	6
I.02. Ecole Normale Supérieure (ENS)	9
I.03. Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	10
I.04. Institut National de Santé Publique (INSP)	13
I.05. Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE)	14
I.06. Institut Supérieur de Police (ISP)	15
I.07. Université Paix et Réconciliation	16
I.08. Université Sagesse d'Afrique	17
I.09. Institut Supérieur de Contrôle de Gestion (ISCG).....	19
I.10. Grand Séminaire Saint Curé d'Ars	20
I.11. Université des Grands Lacs	21
I.12. Institut Supérieur des Techniques de Gestions (ISTG).....	24
I.13. Université de Mwaro	25
I.14. Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega	28
I.15. Institut Supérieur des Technologies (IST)	29
I.16. Institut Supérieur de Management	30
I.17. Institut International d'Informatique, Télécommunication et Technologies Avancées (INITELEMATIQUE)	32
I.18. Université de Ngozi	33
I.19. Université du Lac Tanganyika	35
I.20. Université Lumière de Bujumbura	36
I.21. Université Espoir d'Afrique (UEA)	37
I.22. Université Martin Luther King (UMLK)	38
II. LES CENTRES DE RECHERCHE ET SERVICES SCIENTIFIQUES ET/OU TECHNOLOGIQUES	39
II.1 Office de l'Huile de Palme de Rumonge (OHP)	40
II.2. Société Sucrière de Moso (SOSUMO)	42
II.3. Le Centre Agro-Pastoral de Mutwenzi (CAM)	46
II.4. Société de Fabrication des Produits Pharmaceutiques (SIPHAR)	48
II.5 Office National de la Tourbe (ONATOUR)	50
II.6. Centre Murayi	51
II.7. Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique (IRAZ) ...	52
II.8. BRARUDI	55
II.9. Institut Géographique du Burundi (IGEBU).....	57
II.10. Institut National pour l'Environnement et la Conservation	

de la Nature (INECN)	58
II.11. Centre National des Technologies Alimentaires (CNTA)	60
II.12. Laboratoire de Contrôle et d'analyse Chimique (LACA)	62
II.13. Agro-Biotech	63
II.14. Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de Qualité (BBNCQ)	64
II.15. Water and Electricity (WATEL)	66
II.16. Programme National de Lute Contre l'Onchocercose	67
B. EXPLOITATION DES DONNEES DE L'INVENTAIRE DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ...	69
I. REPARTITION DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES	70
I.1. Répartition par secteur d'exécution	70
I.2. Répartition par type d'activités scientifiques et technologiques	70
II. RESSOURCES HUMAINES PAR SECTEUR D'EXECUTION	71
III. REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES PAR ORIGINE DES FONDS	72
IV. RESSOURCES MATERIELLES ET INFORMATIQUES	73
V. RESSOURCES INFORMATIONNELLES	73
C. CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS EN RAPPORT AVEC LES INDICATEURS ISSUS DE L'IPST 2008-2009	74
D. CONCLUSION	76
ANNEXES	77
1. Liste des abréviations	
2. Fiche d'Inventaire des Etablissements d'Enseignement Supérieur	
3. Fiche d'Inventaire des Centres de Recherche et Services Scientifique et Technologiques.	
4. Fiche d'Inventaire des Etablissements d'Enseignement Supérieur, Centre de Recherche et/ou Service Scientifiques et/ou Technologiques (Pour les données complémentaires).	

